GROUPEBENETEAU

Rapport Annuel 2010-2011

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 JANVIER 2012

SOMMAIRE

Organes de direction et de contrôle	4
Bénéteau et la bourse	4
Evolution des principaux indicateurs	5
Rapport de gestion du Directoire	6
Rapport complémentaire du Directoire	19
Rapport du Conseil de Surveillance	21
Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil de Surveillance et le contrôle interne	22
Rapport des Commissaires aux comptes sur le Rapport du Président	30
Groupe Bénéteau	
- Eléments financiers	33
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	59
Bénéteau S.A.	
- Eléments financiers	61
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	75
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes	76
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les opérations sur le capital	78
Projet des résolutions	80
Descriptif du programme de rachat d'actions propres à autoriser	83
Attestation du Rapport Financier Annuel	85
Notes	86

Organe de Direction et de Contrôle

Conseil de Surveillance

Président Yves Lyon-Caen

Vice-Président Annette Roux

Yvon Bénéteau Jean-Louis Caussin Eric Delannoy Luc Dupé Yves Gonnord Christian de Labriffe Patrick Mahé

Directoire

Président Bruno Cathelinais

Dieter Gust Aymeric Duthoit Carla Demaria

Commissaires aux Comptes

Compagnie Régionale de Poitiers Atlantique Révision Conseil

Compagnie Régionale de Versailles KPMG Audit

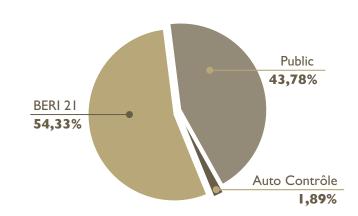
Bénéteau et la Bourse

Capital

82 789 840 actions de 0,10 € Capital social : 8 278 984 €

A notre connaissance, aucun actionnaire public ne détient plus de 5% du capital.

Au 31 août 2011, la S.A. BERI 21, société détenue par le groupe familial, détient 54,33% du capital de BÉNÉTEAU S.A.



Identité du titre

Nom de la Société BÉNÉTEAU

Place de la cotation Euronext Paris

Compartiment Eurolist

Compartiment A

Date d'admission Mars 1984

Dénomination du titre coté BÉNÉTEAU

Code ISN FR0000035164

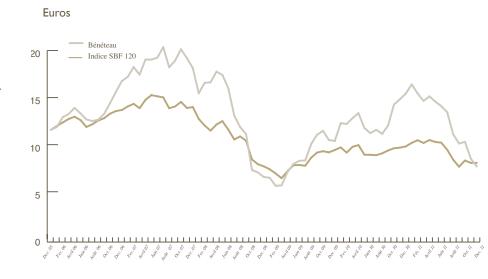
Nominal de l'action cotée 0,10 €

Nombre de titres 82 789 840

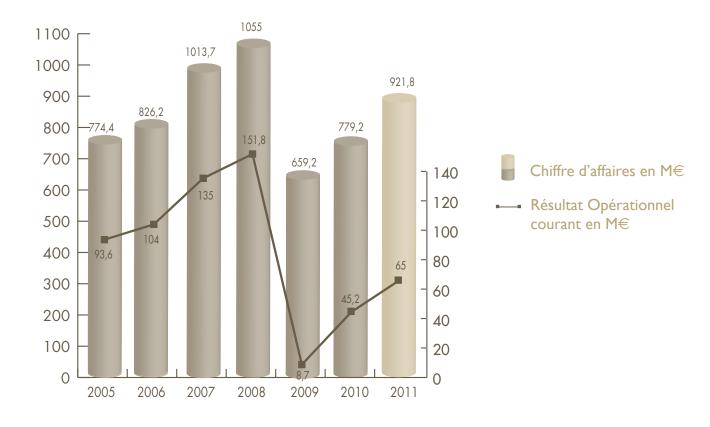
Droit de vote Oui

Droit au dividende ordinaire Oui

Evolution du cours de l'action Bénéteau

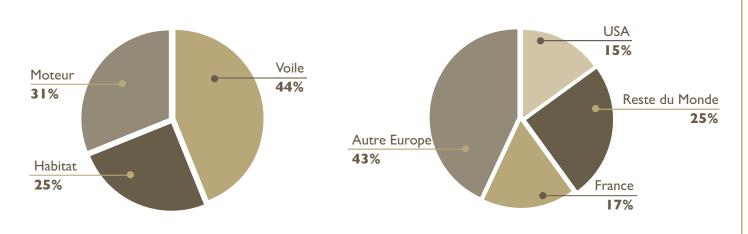


Evolution des Principaux Indicateurs









(*) hors flotte loueurs

GROUPE BENETEAU

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'établit à 921,8 millions d'euros au 31/08/2011, contre 779,2 millions d'euros au 31/08/2010.

Le résultat opérationnel s'élève à 66,9 millions d'euros.

Le résultat net publié s'élève à 47 millions d'euros.

La trésorerie nette consolidée du groupe s'établit à 115 ,5 millions d'euros dont 14 millions d'euros d'actions d'autocontrôle (à leur valeur d'achat).

■ I – ACTIVITE ET RESULTAT OPERATIONNEL DES DIVISIONS

Principaux indicateurs par activité

en M€	Chiffre d'affaires				Résultat opérationnel			
	2011	2010	Evolution	20	П	201	0	
					% Ca		% Ca	
BATEAUX	694,7	573,5	21,1%	54,4	7,8%	32,4	5,6%	
HABITAT	227,1	205,7	10,4%	12,5	5,5%	12,7	6,2%	
TOTAL	921,8	779,2	18,3%	66,9	7,3%	45,1	5,8%	

Le groupe a connu une nouvelle année de forte croissance de son chiffre d'affaires sur l'exercice 2010-2011. L'activité du groupe est en hausse de 18,3%, à 921,8 M€, portée par une dynamique produits forte et différenciée dans l'activité Bateaux, qui renforce ses positions de marchés, et par le bon développement de l'activité Habitat.

Le résultat opérationnel s'élève à 66,9 M€.

- L'activité Bateaux dégage un résultat opérationnel de 54,4 M€ sur l'exercice 2010-2011. L'impact défavorable des parités de change au niveau de l'exploitation se traduit par un gain de change de 4,7 M€, comptabilisé en résultat financier. Ajusté de ce facteur, le résultat opérationnel ressort en hausse de 93,8%, à 59,1 M€ (contre 30,5 M€ l'exercice précédent), soit

8,5% du chiffre d'affaires (contre 5,3% en 2009-2010), en ligne avec l'objectif du groupe. La forte croissance de la rentabilité de l'activité Bateaux intègre le coût de démarrage des axes de développement (grands yachts à moteur, bateaux à moteur Amérique du Nord et Amérique du Sud, zone Asie).

- L'activité Habitat réalise un résultat opérationnel de 12,5 M€. Sur son périmètre historique, l'habitat de loisirs, le groupe enregistre un résultat opérationnel de 20,1 M€ en ligne avec ses objectifs. La marge opérationnelle atteint 9,6% contre 9,5% en 2009-2010. Cette performance permet d'absorber les coûts de développement de l'habitat résidentiel de 7,6 M€, plus lourds que prévus pour l'exercice 2010-2011. Ils correspondent à des réalisations emblématiques qui constituent une avancée significative pour la visibilité et la réputation du groupe dans ce nouveau métier:

a) L'activité Bateaux

L'activité Bateaux réalise un chiffre d'affaires de 694,7 M€ sur l'exercice, soit une progression de 21,1%, répartie entre 24% en moteur et 19% en voile. Ces croissances, supérieures à celle des marchés permettent au groupe de continuer à renforcer ses positions.

Le résultat opérationnel de l'activité Bateaux s'élève à 54,4 M€.

SPBI (Chantiers Bénéteau – Chantiers Jeanneau – BJ Technologie) (*)

or br (orianterer berreceau oriantere	or by Jean meda by recrime	710810) ()			
	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007
Chiffre d'affaires (M€)	629,9	515,6	431,5	356,1	1,2
Résultat d'exploitation (M€)	51,6	35,1	(5,8)	0,7	(0,3)
Résultat net (M€)	34,7	30,5	(28,5)	-	(0,4)
Effectif moyen	3 262	3 185	3 950	126	4
Chantiers Bénéteau (*)				2007/2008	2006/2007
Chiffre d'affaires (M€)				435,7	386,8
Résultat d'exploitation (M€)				73,4	64,7
Résultat net (M€)				45,1	41,4
Effectif moyen				2 280	2 223
Chantiers Jeanneau (*)				2007/2008	2006/2007
Chiffre d'affaires (M€)				378,2	347,6
Résultat d'exploitation (M€)				62,6	61,5
Résultat net (M€)				36,9	35,9
Effectif moyen				1 662	I 676

(*) Avec effet rétroactif au le septembre 2008, BJ Technologie a absorbé Chantiers Bénéteau et Chantiers Jeanneau par voie de fusion. L'entité ainsi constituée a changé de dénomination sociale pour devenir SPBI. Elle se compose de trois établissements : Chantiers Bénéteau – Chantiers Jeanneau et BJ Technologie.

Cette opération n'a pas modifié les organisations internes de fonctionnement et n'a eu aucun impact sur la stratégie des marques Bénéteau et Jeanneau.

Bénéteau Inc	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007
Chiffre d'affaires (MUSD)	53,5	32,8	22,7	63,9	73,0
Résultat d'exploitation (MUSD)	1,6	(1,7)	(6,3)	5,4	9,2
Résultat net (MUSD)	0,9	(1,7)	(4,2)	3,7	6,2
Effectif moyen	153	147	179	293	330
Cours de change au 31 août 2011 :	€ = 1,4450 US	D			

Cours de change moyen sur l'exercice : I € = 1,3899 USD

Jeanneau America Inc	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007
Chiffre d'affaires (MUSD)	29	19,6	14,7	26,5	32,7
Résultat d'exploitation (MUSD)	1,8	2,1	0,3	0,9	1,4
Résultat net (MUSD)	0,9	[,]	0,02	0,2	0,5
Effectif moyen	7	4	4	4,7	5,7
		_			

Cours de change au 31 août 2011 : $I \in I$,4450 USD Cours de change moyen sur l'exercice : $I \in I$,3899 USD

GROUPE BENETEAU

Ostroda Yachts	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007
Chiffre d'affaires (MPLN)	207,8	149,2	102,6	137,7	139,0
Résultat d'exploitation (MPLN)	3	6,5	12,0	3,2	8,9
Résultat net (MPLN)	15,6	(1,2)	(0,6)	5,3	9,0
Effectif moyen	659	472	391	373	358
Cours de change au 31 août 2011 :	€ = 4,1481 PL1	V			

Cours de change au 31 août 2011 : $1 \in = 4,1481 \text{ PLN}$ Cours de change moyen sur l'exercice : $1 \in = 3,9731 \text{ PLN}$

CNB	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007
Chiffre d'affaires (M€)	136,8	104,6	105,4	120,3	99,3
Résultat d'exploitation (M€)	6,6	5,9	3,5	13,0	6,8
Résultat net (M€)	3,2	2,5	1,7	6,5	3,3
Effectif moyen	446	416	427	389	347

Monte Carlo Yacht spa	2010/2011	2009/2010	2008/2009
Chiffre d'affaires (M€)	11,4	2,4	-
Résultat d'exploitation (M€)	(3,7)	(3,2)	(1,0)
Résultat net (M€) (*)	0,8	0,3	(0,2)
Effectif moyen	57	18	4

(*) dont abandon de créance consenti par GBI à hauteur de 4,7 M€

GBI srl	2010/2011	2009/2010	2008/2009
Chiffre d'affaires (M€)	-	-	-
Résultat d'exploitation (M€)	-	-	-
Résultat net (M€) (*)	-	-	-
Effectif moyen	-	-	-

(*) dont abandon de créance consenti par Bénéteau SA à hauteur de 4,7 M€

Fonderie Vrignaud sa	2010/2011	2009/2010
Chiffre d'affaires (M€)	4,1	3,4
Résultat d'exploitation (M€)	0,2	-
Résultat net (M€)	-	-
Effectif moyen	12	9

Cette société est détenue à 74,94% par le groupe depuis le 1 er septembre 2009, et a pour activité principale la production de quilles de bateaux de plaisance.

Bénéteau Brasil Construção de Embarcações SA	2010/2011	
Chiffre d'affaires (M€)	-	
Résultat d'exploitation (M€)	-	
Résultat net (M€)	-	
Effectif moven	_	

Cette société créée en août 2011 débutera son activité de production de bateaux en 2011-2012.

L'activité des filiales de commercialisation consiste à animer le réseau local des concessionnaires. De ce fait, le niveau et l'évolution de leur chiffre d'affaires ne sont pas significatifs des ventes réalisées sur leur territoire, la majorité de celles-ci étant facturée depuis la France.

Bénéteau U.K. Ltd	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007
Chiffre d'affaires (MGBP)	0,2	0, 1	0,3	0,2	0,4
Résultat net (MGBP)	-	-	-	-	0,
Effectif moyen	-	-	-	-	-
Cours de change au 31 août 2011	: I € = 0.8856 GE	3P			
Cours de change moyen sur l'exercice	: I € = 0.8658 GE	3P			

Bénéteau Espana sa	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007
Chiffre d'affaires (M€)	0,6	0,6	0,8	1,4	1,5
Résultat net (M€)	0,2	0,2	0,2	0,5	0,4
Effectif moyen	1	I	2	3	3
Bénéteau Italia srl	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007
Chiffre d'affaires (M€)	1,2	1,3	1,2	1,5	1,3
Résultat net (M€)	0,3	0,6	-	0,4	0,4
Effectif moyen	3	3	3	4	4
Jeanneau Italia srl	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008	
Chiffre d'affaires (M€)	0,5	0,6	0,6	0,7	
Résultat net (M€)	0, 1	0,2	0,3	0,3	
Effectif moyen	2	2	2	2	

SGB Finance

SGB Finance, consolidée par équivalence, a initié son activité en Amérique du Nord. Le résultat net s'élève à 2 043 K€ (part du groupe), contre 2 641 K€ l'exercice précédent.

SCI Nautilus

La SCI Nautilus, détenue à 100% par Bénéteau SA est propriétaire de locaux industriels mis en location à Neuville en Ferrain (59).

SCI Nautilus	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007
Chiffre d'affaires (M€)	0,2	0,3	0,5	0,3	0,3
Résultat net (M€)	(0,3)	(0,1)	(0,1)	-	(0,1)
Effectif moyen	-	-	_	-	_

b) L'activité Habitat

L'activité Habitat réalise au cours de la période un chiffre d'affaires de 227,1 millions d'euros.

Le résultat opérationnel de l'activité Habitat ressort à 12,5 millions d'euros contre 12,7 millions d'euros l'année précédente.

O'Hara	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007
Chiffre d'affaires (M€)	73,2	67,4	53,3	63,3	58,8
Résultat d'exploitation (M€)	5,9	7,5	5,1	6,6	5,6
Résultat net (M€)	2,2	3,7	2,6	3,3	3,0
Effectif moyen	269	254	293	300	274
O'Hara Vacances	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007
Chiffre d'affaires (M€)	4,	12,0	9,0	7,2	4,8
Résultat d'exploitation (M€)	(0,8)	(0,3)	0,4	0, 1	0.3
Résultat net (M€)	(0,9)	0,2	0,2	0, 1	0.3
Effectif moyen	14	14	10	9	7

IRM	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007
Chiffre d'affaires (M€)	138,5	128,3	115,7	146,7	98,3
Résultat d'exploitation (M€)	16,4	11,8	10,8	17,7	13,1
Résultat net (M€)	9,2	6,5	6,2	10,4	6,9
Effectif moyen	463	451	507	450	441
JJ Trans	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007
<u>JJ Trans</u> Chiffre d'affaires (M€)	2010/2011 3,8	2009/2010 10,2	2008/2009 7,8	2007/2008 9,9	2006/2007 6,6
33					
Chiffre d'affaires (M€)		10,2	7,8	9,9	6,6

NB: sur 8 mois en 2006-2007 pour IRM et JJ Trans, car les sociétés ont été intégrées à compter du 1er janvier 2007

ВН	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Chiffre d'affaires (M€)	20	12,2	0,6	-
Résultat d'exploitation (M€)	(7,2)	(5,7)	(0,7)	(0,2)
Résultat net (M€)	0,2(*)	(1,9)	(0,5)	(0,2)
Effectif moyen	96	55	_	_

(*) dont abandon de créance consenti par Bénéteau SA à hauteur de 8,1 Meuros

BH Services	2010/2011	2009/2010
Chiffre d'affaires (M€)	2,7	1,2
Résultat d'exploitation (M€)	-	-
Résultat net (M€)	-	-
Effectif moyen	16	4

A compter du l'er septembre 2009, les services supports (Finance / Achat / Bureau d'Etude / Ressources humaines) de la division Habitat du groupe ont été regroupés sous l'entité Bio Habitat.

BIO Habitat	2010/2011	2009/2010
Chiffre d'affaires (M€)	17,1	11,5
Résultat d'exploitation (M€)	2,1	,
Résultat net (M€)	0,9	0,4
Effectif moyen	99	88

Habitat d'avenir

Habitat d'avenir, dont l'objet est d'assister BH pour la commercialisation de ses maisons à ossature bois est consolidée par mise en équivalence. Le résultat net part du groupe s'élève à 103,7 milliers d'euros au 31 août 2011, contre 4,7 milliers d'euros au 31 août 2010.

■ II – DU RESULTAT OPERATIONNEL COURANT AU RESULTAT NET

a) Du résultat opérationnel courant au résultat opérationnel

Le résultat opérationnel de 66,9 millions d'euros intègre un produit de 1,9 millions relatif au dénouement du plan d'adaptation de l'activité Bateaux de 2009 sur l'exercice 2010/2011.

b) Le résultat financier

en M€	2010/2011	2009/2010
Résultat financier	3,8	(2,3)
Dont		
 résultat de change lié aux opérations bateaux 	4,7	(2)
 résultat de change lié aux opérations de couverture 	-	0,4
- produits nets de placement	(0,9)	(0,7)

Le gain de change de 4,7 millions d'euros en 2010/2011 provient de l'impact défavorable des parités de change au niveau de l'exploitation en provenance des filiales américaines et polonaise, dont les comptes sont exprimés respectivement en dollars et en zloty.

Le groupe couvre son risque de change commercial en procédant à des opérations de change à terme.

Au 31 août 2011, les ventes à terme suivantes étaient en cours contre euros :

- 29 797 KUSD au taux moyen pour I € de I,4080 USD
- 130 557 KPLN au taux moyen pour I€ de 4,1447 PLN

Par ailleurs, le groupe se couvre pour ses emprunts moyen terme par des swap de taux d'intérêts.

c) Le résultat net

Le résultat net part du groupe s'élève à 47 millions d'euros.

Le résultat net du groupe comprend la constatation d'une charge d'impôt de 25,8 millions d'euros, faisant ressortir un taux effectif de 36,6%.

■ III - STRUCTURE FINANCIERE

a) La marge brute d'autofinancement

La marge brute d'autofinancement atteint 85,3 millions d'euros, contre 80,4 millions d'euros en 2009/2010.

Elle se décompose ainsi :

En M€	2010/2011	2009/2010
Résultat net (hors sociétés		
mises en équivalence)	44,8	28,8
Dotation aux amortissements	49,0	47,9
Dotations nettes aux provisions	(4,7)	4,4
Impôts différés	(3,8)	(0,7)
Plus ou moins values de cession	-	-
Marge brute d'autofinancement	85,3	80,4

En raison du passage aux normes IFRS, le groupe a inscrit au bilan, avec les moules auxquels ils se rattachent, les frais de développement concourant à leur réalisation. A ce titre, les dotations aux amortissements s'élèvent à 3,3 millions d'euros en 2010/2011 et 3 millions d'euros en 2009/2010.

b) Le tableau de financement

Le groupe a une situation de trésorerie nette positive au 31/08/2011 de 101,5 millions d'euros, après déduction des dettes financières (39,4 millions d'euros d'emprunts à moyen terme, 5,6 millions d'euros de comptes courants d'associés et 0,1 million d'euros de dettes financières diverses).

La trésorerie a évolué de la façon suivante :

en M€	2010/2011	2009/2010
Marge brute d'autofinancement	85,3	80,4
Variation du BFR directement		
lié à l'activité (1)	(48,2)	6,6
Variation du BFR fiscal et social (2)	7,4	42,6
Variation de périmètre (3)	-	(0,5)
Investissements	(79,8)	(36,2)
Dividendes (4) (5)	(9,8)	-
Autres (4) (5)	(2,4)	6,1
Variation de trésorerie (5)	(47,5)	99,0
Trésorerie à l'ouverture (6)	149,0	50,0
Trésorerie à la clôture (6)	101,5	149,0
	,	,
Actions en autocontrôle	14,1	58,1
Trésorerie nette retraitée à la clôture	115,6	207,1

- (1) Stocks clients fournisseurs
- (2) Dettes et créances fiscales et sociales dont Impôt société
- (3) dont acquisition de Fonderie Vrignaud en 2009-2010
- (4) principalement constitué des mouvements sur actions propres
- (5) hors variation des dettes financières (comptes courants d'associés et emprunts sur crédit-bail)
- (6) après dettes financières (comptes courants d'associés et emprunts sur crédit-bail)

Il faut rappeler que la trésorerie nette du groupe suit la forte saisonnalité de son activité et qu'au bilan du 31 août elle est proche de son niveau mensuel le plus élevé. La trésorerie moyenne annuelle est sensiblement inférieure à celle qui apparaît au bilan du 31 août.

c) Les investissements

Les principaux projets industriels ont concerné les investissements produits conformément au plan de sortie des nouveautés.

en M€	2010/2011	2009/2010
Investissements matériels	84,4	33,5
Variation des dettes		
sur immobilisations	(4,6)	2,7
Investissements nets	79,8	36,2

■ IV - AUTRES INFORMATIONS

a) Bilan environnemental

Durant cet exercice, le groupe Bénéteau a continué à développer sa politique environnementale basée sur les 3 axes suivants :

- I La pérennisation de la conformité réglementaire des sites de production.
- II La diminution des impacts environnementaux de ses activités.
- III La diminution de l'impact environnemental de ses produits.

I – La pérennisation de la conformité réglementaire des sites de production

Pour assurer cette pérennisation, le groupe Bénéteau a entamé en 2003, une démarche de certification ISO 14001.

A ce jour, Les Chantiers Bénéteau, Les Chantiers Jeanneau, les usines O'HARA et l'ensemble de l'activité de cette marque sont certifiés ISO 14001.

Dans le cadre d'un plan de certifications objectif 2012 ou 2013, les autres usines de la division habitat sont toutes en cours de mise à niveau par rapport aux exigences environnementales de la norme et l'ensemble des marques met en œuvre la démarche d'éco conception.

Les autres sociétés du groupe bénéficient systématiquement des retombées de cette démarche grâce à l'uniformisation et le déploiement de procédures de gestion de l'environnement.

Les créations des nouveaux sites prennent en compte ces critères dès leur conception.

II – La diminution des impacts environnementaux de ses activités au regard d'un niveau de production plus important

Le groupe Bénéteau a continué de diminuer ses principaux impacts environnementaux en se fixant les objectifs suivants :

- Diminuer les émissions de COV en poursuivant la mise en place de produits et processus de transformation moins émissifs.
- Diminuer ses déchets en diminuant la génération à la source (emballage, optimisation des découpes, rebuts)
- Augmenter largement le niveau de valorisation des déchets dangereux (Eaux souillées via le parc biologique, régénération déchets souillés d'acétone, DEEE et batteries)

Émission COV	l 180 t
Consommation eau	87 334 m³
Électricité	41 664 000 kw
Tonnage des déchets industriels banaux	10 200 t
Tonnage des déchets industriels banaux valorisés	5 800 t
Pourcentage des déchets banaux valorisés	57 %
Tonnage des déchets industriels spéciaux non val	lorisés 890 t
Tonnage des déchets industriels spéciaux valorisé	és 407 t

III – La diminution de l'impact environnemental de ses produits

Cet aspect est décliné de manière très différente suivant le produit concerné.

Pour l'activité Bateaux, cet aspect de la politique environnementale se traduit par :

- Le développement de la motorisation hybride.
- L'utilisation de bois reconstitué en substitution des essences fines.
- La certification «Label Bleu» pour l'ensemble des bateaux de la branche plaisance.
- L'auto trime : correction de l'assiette afin de réduire les consommations
- Le choix des moteurs de grandes marques afin d'assurer performance et consommation réduite

Pour l'activité Habitat, cet aspect de la politique environnementale se traduit par :

- Une politique produit développement durable qui a permis la réalisation d'un éco-profil de plus de 100 critères. Une notation réalisée par un groupe multidisciplinaire permet d'évaluer les améliorations de tous les millésimes en phase de conception.

- Limiter aussi à l'usage les impacts en utilisant en standard pour les éclairages, des ampoules à faible consommation d'énergie ou led, des équipements classe A ou A+, des solutions économes de type clef contacteur, minuteur pour éclairage extérieur.
- L'utilisation sur ses produits, en standard, d'équipements limitant la consommation en eau.

Dans tous les cas, ces évolutions reposent sur d'importants programmes de recherche et profitent avant tout aux clients.

b) Informations sociales

Le groupe Bénéteau a toujours agi en acteur économique, responsable et respectueux de ses collaborateurs. Sa démarche consiste en la recherche d'un équilibre entre la pérennité économique et le respect des hommes et des femmes participant à son développement sans oublier son impact dans le domaine environnemental.

Au 31 août 2011, le groupe Bénéteau compte au total 5 840 salariés (hors intérim) à travers le monde répartis ainsi :

	au 31 août 2011	au 31 août 2010
France	3 923	3 598
Autre Europe	737	597
USA - Brésil	168	154
Bateaux	4 828	4 349
Habitat	1 013	934
TOTAL	5 840	5 283

Répartition par catégorie (hors intérim) :

	au 31 août 2011	au 31 août 2010
Ouvriers	4 421	4 064
Employés / Techniciens / Agents de maîtrise	1 048	890
Cadres et Assimilés	371	329
Effectif hors intérim	5 840	5 283

Sur l'exercice 2010/2011, l'emploi féminin représente 27,5% de l'effectif total, contre 27% en 2009/2010.

L'effectif moyen (y compris l'intérim) est réparti de la façon suivante par activité :

	2010/2011	2009/2010
Bateaux	5 765	4619
Habitat	1 267	1 162
Effectif moyen total (dont intérim)	7 032	5 781

L'activité saisonnière du groupe le conduit à avoir recours au personnel intérimaire. En moyenne, I 433 intérimaires ont travaillé au sein du groupe (I 145 pour l'activité Bateaux et 287 pour l'activité Habitat) contre 622 l'exercice passé.

Le montant de l'intéressement et de la participation au 31 août 2011 s'élève à 11,1 millions d'euros.

■ V - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement, de nature à modifier l'image des opérations de l'exercice 2010/2011, n'est intervenu entre la date de clôture et la date de rédaction du présent rapport.

■ VI - PERSPECTIVES

Pour l'activité Bateaux, l'accueil favorable réservé aux produits du groupe, et notamment à ses nouveautés, s'est traduit par une bonne tenue des commandes prises sur les salons d'automne. Il a également généré des intentions d'achat plus nombreuses que l'an passé dont la concrétisation est néanmoins retardée par l'instabilité actuelle du climat économique et financier. Un apaisement des tensions en Europe pourrait réduire cet attentisme et rendre ainsi possible une stabilité du marché nautique pour l'année. Les salons d'hiver permettront de préciser la tendance de la saison 2012.

L'activité Habitat présente toujours un niveau de commande satisfaisant, portée par une bonne tenue de la saison 2011 et la bonne résistance des professionnels dans cet environnement économique. Le début de saison 2012 dans l'habitat de loisirs est donc conforme à nos anticipations. Fort d'une satisfaction client croissante et des perspectives prometteuses du secteur, le groupe reste attaché au plan de développement à moyen terme de l'activité Habitat résidentiel

BENETEAU S.A.

Principaux niveaux de résultat

BENETEAU S.A., holding de tête du groupe Bénéteau, a une activité non significative au regard de ses filiales industrielles.

Ses principaux niveaux de résultat sont les suivants :

en M€	2010/2011	2009/2010
Chiffre d'affaires	11,6	8,0
Résultat d'exploitation	5,6	(5,5)
Résultat financier	(7,2)	3,9
Résultat net	(5,2)	(6,5)

Au cours de l'exercice, Bénéteau S.A. a perçu 4,2 millions d'euros de dividendes de CNB SAS. IRM SAS et O'Hara SA.

La situation nette bancaire globale de la société s'élève à 12,8 millions d'euros au 31 août 2011 contre 58,7 millions d'euros au 31 août 2010.

Solde des dettes fournisseurs par date d'échéance

Les dettes fournisseurs de la société s'élèvent à 1 821 K€ au 31 août 2011 (dont factures non parvenues pour 647 K€) Le solde (hors factures non parvenues) se décompose par date d'échéance comme suit :

- dettes échues : 184 K€

- échéances au plus tard au 30/09/2011 : 866 K€ - échéances au plus tard au 31/10/2011 : 122 K€

- échéances au-delà : 2 K€

Autres éléments

A notre connaissance, aucune personne physique ou morale, à l'exception de BERI 21 S.A., ne détient plus de 5 % du capital de Bénéteau S.A. Le Directoire précise que 674 200 actions, soit 0,8 % du capital, sont détenues par les salariés et anciens salariés dans le cadre du FCPE BENETEAU ACTION, en application de l'Article L.225-102 du Code de commerce.

Les dépenses visées à l'article 39-4 du C.G.I. s'élèvent, pour l'exercice, à la somme de 14 897€.

Aucune délégation pour augmentation de capital n'a été donnée sur l'exercice par l'assemblée générale.

Au cours de l'exercice, la société a procédé aux achats et ventes d'actions Bénéteau dans les conditions suivantes :

- des achats pour un total de 885 742 actions au cours moyen de 13,51 €
- des ventes pour un total de 624 366 actions au cours moyen de 14.38 €
- des frais de négociation : 88 K€.

Parallèlement, il a été procédé à des levées de stock options par les salariés pour un total de 88 342 actions au cours moyen d'exercice de 5,63€ et il a été attribué 21 250 actions gratuites.

En date du 28 février 2011, Bénéteau SA a réduit le capital social par annulation d'actions propres pour un total de 4 357 360 actions et pour une valeur totale de 46 450 milliers d'euros.

Ainsi, au 31 août 2011, le solde des actions propres est de

I 565 850 actions au nominal de 0,10 €, représentant 1,89% du capital, soit 1,39% en actions propres et 0,50% en actions attribuées. La valeur au bilan s'élève à 14 052 K€ et la valeur au 31 août 2011, déterminée sur la base de la moyenne des cours de bourse d'août 2011, s'élève à 17 401 K€.

Les motifs des acquisitions entrent dans le cadre du programme de rachat d'actions propres approuvé par les Assemblées Générales du 9 juillet 2010 et du 28 janvier 2011.

Affectation du résultat

Le Directoire propose d'affecter le résultat net de l'exercice de - 5 171 014,29 €, diminué de 674 451,12 € de « Report à nouveau positif » antérieur, de la manière suivante :

- Autres réserves :

- 4 496 563.17 €

et de prélever 14 902 171,20 € sur les autres réserves également pour :

- Dividendes :

14 902 171,20 €

La part de bénéfice correspondant aux dividendes non versés à raison des actions propres détenues par la société lors de la mise en paiement sera affectée au compte Report à nouveau.

Le dividende proposé s'élève à 0,18 € pour chacune des 82 789 840 actions de 0,10 € nominal.

Il est rappelé, conformément aux dispositions légales, que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices se sont élevés aux sommes suivantes :

	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Nominal de l'action	0,10€	0,10€	0,10€
Nombre d'actions	87 47 200	87 147 200	87 147 200
Dividende	0,43€	0€	0,12€

RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES – BENETEAU S.A.

Montants en €	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Capital en fin d'exercice					
Capital social	8 7 1 4 7 2 0	8 7 1 4 7 2 0	8 7 1 4 7 2 0	8 7 1 4 7 2 0	8 278 984
Nombre d'actions	87 47 200	87 147 200	87 147 200	87 147 200	82 789 840
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	9 164 853	11 177 989	8 104 220	8 022 882	11 555 776
Résultat avant impôts, participation et					
intéressement des salariés, amort, et prov.	38 485 400	79 616 396	122 295 980	2 478 367	(6 622 043)
Impôts sur les bénéfices	4 381 900	(268 228)	(17 249 012)	6 376 431	3 323 147
Participation et intéressement des salariés	154 940	214 029	-	-	133 283
Résultat net	37 219 231	73 074 355	141 006 065	(6 478 737)	(5 171 014)
Résultat distribué	33 987 408	37 473 296		10 457 664	14 902 171
Résultats par action					
Résultat après impôts, participation et intéress	sement,				
mais avant amortissements et provisions	0,39	0,87	1,60	(0,04)	(0, 12)
Résultat net	0,43	0,84	1,62	(0,07)	(0,62)
Dividende attribué à chaque action	0,39	0,43	-	0,12	0,18
Personnel					
Effectif moyen des salariés	22,6	24,9	25,9	20	23
Montant de la masse salariale	2 055 168	2 556 721	1 685 188	1 383 433	1847213
Montant des sommes versées					
au titre d'avantages sociaux	878 741	135 626	723 044	611 615	771 538

Liste et rémunérations des Mandataires Sociaux

Les rémunérations des dirigeants sont fixées par le Conseil de Surveillance sur proposition du Comité des rémunérations. Les éléments de rémunération variable sont déterminés en fonction des résultats atteints.

Les membres du directoire et du conseil de surveillance ont obligation de conserver les actions attribuées pendant deux ans à compter de la date d'attribution définitive.

Il n'existe pas d'engagement d'indemnités de fin de contrat de travail pour les dirigeants.

Le groupe s'est engagé à se référer au code de gouvernement d'entreprise AFEP – MEDEF.

Mme ROUX Annette

Jetons de présences versés dans le groupe : 49 000 € Rémunération brute versée dans le groupe : 100 000 € fixe Mandats:

- BERI 21 SA Président du CS Vice-Président du CS - BENETEAU SA - SPBI SA Administrateur - CNB SAS Administrateur - O'HARA SA Administrateur - BH SAS Administrateur - FONDATION BENETEAU Président - BERI 210 SARL Gérant Gérant - BERI 3000 SARL - BENETEAU ESPANA SA Administrateur - L'OREAL SA Administrateur

Mr CATHELINAIS Bruno

Jetons de présences versés dans le groupe : 27 500 €

Rémunération brute versée dans le groupe : 314 037 € fixe,

162 910 € variable (base ex. 2009/2010)

Avantage en nature octroyé dans le groupe : 6 32 l €

Mandats:

- BENETEAU SA Président du Directoire - SPBI SA Président du CA et Directeur Général - CNB SAS Administrateur - O'HARA SA Président du CA - IRM SAS Président et administrateur - BIO HABITAT SAS Président - BH SAS Administrateur - HABITAT D'AVENIR SAS Représente BH, membre du Directoire

Administrateur

- SGB FINANCE SA - SGB FINANCE NORTH

AMERICA

Director - BENETEAU INC Director & Chairman - BENETEAU USA INC Director & Chairman - BENETEAU UK Director

- JEANNEAU INC Director - JEANNEAU AMERICA INC Director - IEANNEAU ITALIA Vice-Président - MONTE CARLO YACHT SPA Administrateur - BANQUE CIC OUEST SA Administrateur

Mr LYON-CAEN Yves

letons de présences versés dans le groupe : 47 000 € Rémunération brute versée dans le groupe : 313 750 € fixe, 90 400 € variable (base ex. 2009/2010)

Mandats:

- BERI 21 SA Président du Directoire - BENETEAU SA Président du CS - SPBI SA Administrateur Administrateur - CNB SAS - IRM SAS Administrateur - BH SAS

Président et administrateur - HABITAT D'AVENIR SAS Membre du CS - FONDATION BENETEAU Administrateur

- SCI ODYSSEY Gérant - BERI 210 SARL Gérant - BERI 75 SARL Gérant

- BENETEAU ITALIA SRL Administrateur - BIO HABITAT ITALIA Administrateur - UNIBAIL-RODAMCO SA Administrateur - SUCRES et DENREES SA Membre du CS

Mme DEMARIA CARLA

Nommée le 31 août 2011.

Mandats ·

- MONTECARLO YACHTS SPA Président

- BENETEAU SA Membre du Directoire

Mr GUST Dieter

Jetons de présences versés dans le groupe : I I 000 €

Rémunération brute versée dans le groupe : 241 196 € fixe,

132 679 € variable (base ex. 2009/2010)

Avantage en nature octroyé dans le groupe : 9 354 €

Mandats:

- BENETEAU SA Membre du Directoire - SPBI SA Directeur Général Délégué

et administrateur

- CNB SAS Président et administrateur

- SCI NAUTILUS Gérant - GBI HOLDING SRL Administrateur - MONTE CARLO YACHT SPA Administrateur - BENETEAU ITALIA SRL Président - BENETEAU ESPANA SA **Président**

Mr DUTHOIT Aymeric

Jetons de présences versés dans le groupe : 1 1 000 €

Rémunération brute versée dans le groupe : 144 000 € fixe,

79 035€ variable (base ex. 2009/2010)

Avantage en nature octroyé dans le groupe : 2 520 €

Mandats:

- BENETEAU SA Membre du Directoire - O'HARA SA Directeur Général et administrateur

- O'HARA VACANCES SAS Président

- IRM SAS Directeur Général et

administrateur

- BH SAS Directeur Général Délégué

et administrateur

- BIO HABITAT SAS Directeur Général Délégué

- HABITAT D'AVENIR SAS Membre du Directoire

- BH SERVICES SAS Président - GBI HOLDING SRL Administrateur

- BIO HABITAT ITALIA Président & administrateur

- IRM ITALIA SRL Président & administrateur

Mr BENETEAU Yvon

Jetons de présences versés dans le groupe : 30 750 € Rémunération brute versée dans le groupe : 91 020 € fixe,

22 600 € variable (base ex. 2009/2010)

Mandats:

- BERI 21 SA Membre du Directoire - BENETEAU SA Membre du CS - SPBI SA Administrateur - NOVY 6 SAS Président - NOVYCAT SARL Gérant - FONDATION BENETEAU Administrateur

Mr DUPE Luc

letons de présences versés dans le groupe : 21 000 € Rémunération brute versée dans le groupe : 91 020 € fixe, 22 600 € variable (base ex. 2009/2010)

Mandats:

- BERI 21 SA Membre du Directoire - BENETEAU SA Membre du CS - SPBI SA Représente BENETEAU SA, administrateur - O'HARA SA Représente BENETEAU SA, administrateur

Représente BENETEAU

- CNB SAS SA, administrateur

Représente BENETEAU

- IRM SAS SA, administrateur

- ELMA ASSOCIES SAS Directeur Général Délégué

Mr GONNORD Yves

Jetons de présences versés dans le groupe : 16 750 € Mandats:

- BENETEAU SA Membre du CS - FLEURY MICHON SA Vice-Président - SHCP SAS Président - SCA DE LA BROSSE Gérant - BABY GIFT INTERNATIONAL SAS Membre du CS

Mr DE LABRIFFE Christian

Jetons de présences versés dans le groupe : 22 000 € Mandats:

- BENETEAU SA Membre du CS

- FINANCIERE RABELAIS SAS Président et Président du

comité stratégique,

- MONTAIGNE RABELAIS SAS Représente ROTHSCHILD &

CIE BANQUE SCS

Président

- PARC MONCEAU SARL Gérant

- ROTHSCHILD & CIE SCS Associé-Gérant commandité Associé-Gérant commandité

- ROTHSCHILD & CIE BANQUE SCS

-TRANSACTIONS R SAS Président Administrateur

- CHRISTIAN DIOR SA - CHRISTIAN DIOR COUTURE SA Administrateur

- PARIS ORLEANS SA -TCA PARTNERSHIP SAS Membre du CS Président

Mr DELANNOY Eric

Jetons de présences versés dans le groupe : 15 000 € Mandats:

Membre du CS - BENETEAU SA -TALENTS ONLY SARL Gérant - NAPKIN SARL Gérant

Mr CAUSSIN Jean-Louis

Jetons de présences versés dans le groupe : 36 500 € Mandats:

- BENETEAU SA Membre du CS - SPBI SA Administrateur - GOTCHA SARL Gérant

Mr MAHE Patrick

Jetons de présences versés dans le groupe : 15 000 € Mandats:

- BENETEAU SA Membre du CS

Opérations sur actions réalisées par les mandataires sociaux

I. Options d'Achats d'Actions

Etat des options d'achats d'actions attribuées au 31-08-2011

				Options	Options	Options
	Nombre			exercées	exercées	non exercées
Date	d'actions	Date	Prix	avant	en	au
d'attribution	attribuées	échéance	d'exercice	2010-2011	2010-2011	31-08-2011
03-10-2001	450 000	03-10-2011	5,96	315 592	49 142	85 266
13-02-2003	450 000	13-02-2013	6,456	223 260	37 900	188 840
30-08-2006	72 500	30-08-2016	12,564	0	1 300	71 200

Options consenties au cours de l'exercice 2010-2011 aux mandataires sociaux Néant

Options exercées au cours de l'exercice 2010-2011 par les mandataires sociaux Néant

2. Attributions Gratuites d'Actions

Etat des attributions gratuites d'actions attribuées au 31-08-2011

	Nombre	Valeur des
Date	d'actions	actions
d'attribution	attribuées	attribuées
29-08-2007	17 190	17,67
03-09-2008	50 000	12,21

Attributions gratuites d'actions consenties au cours de l'exercice 2010-2011 aux mandataires sociaux Néant

Attributions gratuites d'actions attribuées définitivement au cours de l'exercice 2010-2011 aux mandataires sociaux Néant

3. Opérations réalisées par les mandataires sociaux au cours de l'exercice 2010-2011 Néant

RAPPORT COMPLÉMENTAIRE du DIRECTOIRE Partie hors Comptes Annuels

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Dans le prolongement des délibérations du Directoire et du Conseil de Surveillance des 8 et 9 novembre 2011, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, conformément à la loi et aux statuts de votre société, afin de délibérer sur les points particuliers suivants :

I - Renouvellement du programme de rachat des actions de la société et des autorisations qui lui sont liées :

La société BENETEAU propose dorénavant à l'ordre du jour de chaque Assemblée Générale annuelle le renouvellement de son programme de rachat d'actions, et ce dans le prolongement des autorisations qui ont déjà été approuvées par les Assemblées suivantes : 5 février 1999 - 31 août 2000 - 1er février 2002 - 17 juillet 2003 - 28 janvier 2005 - 20 juillet 2006 - 22 juin 2007 - 30 janvier 2009 - 9 juillet 2010 - 28 janvier 2011.

Dans le cadre de la précédente autorisation, il a été procédé sur la période du 28 janvier 2011 au 30 novembre 2011 à :

- des achats pour un total de 968 999 actions, soit un montant total de 11 837 922 € et un cours moyen de 12,22 €
- des ventes pour un total de 33 l 499 actions, soit un montant total de 4 9 l 0 265 € et un cours moyen de l 4,8 l €
- des transferts pour un total de 124 858 actions, soit un montant total de 758 835 € et un cours moyen de 6,08 €
- des annulations pour un total de 4 357 360 actions, soit un montant total de 46 450 346 € et un cours moyen de 10,66 €

Les opérations effectuées sur le titre dans le cadre du contrat de liquidité ont représenté : 468 999 achats et 331 499 ventes.

Ceci portant le total de l'autocontrôle au 30 novembre 2011 à : 1 789 508 actions, soit 2,16 % du capital, réparti de la façon suivante :

- contrat de liquidité conclu avec un PSI agissant de manière indépendante : I 37 500 actions
- attribution aux salariés ou mandataires sociaux sous forme d'options d'achat d'actions : 286 740 actions
- attribution gratuite aux salariés ou mandataires sociaux : I 338 000 actions
- conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe : 27 268 actions

Les actions affectées à des objectifs non réalisés ou liés à un changement de stratégie au cours du programme de rachat, sont susceptibles d'être cédées dans le cadre d'un mandat de cession conclu avec un PSI agissant de manière indépendante, où d'être réaffectées à l'annulation dans le cadre des textes réglementaires.

Le Directoire vous propose donc de l'autoriser, pour une nouvelle durée de 18 mois, à faire acheter par la société ses propres actions, dans la limite de 10 % du capital social, pour un investissement maximal théorique de 130 M€, au prix maximum d'achat fixé à 20 €

Les objectifs de ce programme de rachat, par ordre de priorité décroissant, restent identiques :

- l'animation du marché des actions par un prestataire de services d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI,
- l'attribution aux salariés ou mandataires sociaux de la société ou de son groupe, sous forme d'options d'achat d'actions et / ou d'actions gratuites, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte des résolutions correspondantes,

- la cession d'actions aux salariés de la société ou de son groupe, dans le cadre d'un ou plusieurs plans d'épargne entreprise créés dans les sociétés du groupe, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte de la résolution correspondante,
- la conservation et remise des actions en paiement ou en échange, dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe dans le cadre de la réglementation boursière,
- l'annulation d'actions en vue d'optimiser le résultat par action et d'optimiser la rentabilité des fonds propres, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte de la résolution correspondante.

Cette autorisation annulerait et remplacerait la précédente du 28 janvier 2011.

Le Descriptif du programme de rachat d'actions propres sera mis à la disposition des actionnaires au moins 21 jours avant la date de l'assemblée, notamment sur le site internet de la société.

RAPPORT du CONSEIL de SURVEILLANCE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Le Conseil de Surveillance a régulièrement été informé par le Directoire de l'évolution de la marche du groupe et a exercé les missions qui lui ont été confiées par la loi et les statuts.

Il a notamment examiné les comptes sociaux de BENETEAU S.A., ainsi que les comptes consolidés du groupe BENETEAU, arrêtés au 31 août 2011, et n'a pas d'observations particulières à formuler sur ces documents.

Le Rapport de gestion du Directoire n'appelle, lui non plus, aucune observation de notre part.

De même pour le Rapport sur la partie hors comptes annuels.

Votre Conseil vous invite donc à approuver les documents qui vous sont ici présentés ainsi que les résolutions qui vous sont proposées.

Fait à Saint Gilles Croix de Vie, le 9 Novembre 2011

Le Président du Conseil de Surveillance

RAPPORT du PRESIDENT

sur le fonctionnement du Conseil de Surveillance

et le contrôle interne

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce, complété par la loi n° 2003-706 de Sécurité Financière du 2 août 2004, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil de Surveillance au cours de l'exercice clos le 31 août 2011
- des procédures de contrôle interne mises en place par la société

I - Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent de la gestion de la société assurée par le Directoire. A toute époque de l'année, il opère les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

1.1 Composition du Conseil de Surveillance

Votre Conseil de Surveillance est composé des 9 membres suivants :

- Mr Yves LYON-CAEN, Président
- Mme Annette ROUX, Vice-Président
- MrYvon BENETEAU
- Mr lean-Louis CAUSSIN
- Mr Eric DELANNOY
- Mr Luc DUPE
- MrYves GONNORD
- Mr Christian de LABRIFFE
- Mr Patrick MAHE

Chaque membre doit détenir au moins 500 actions de la société. La durée des fonctions des membres est de trois ans.

Les règles de fonctionnement du Conseil de Surveillance sont fixées par les statuts et conformes aux dispositions légales.

Un Règlement intérieur a par ailleurs été adopté par le Conseil de Surveillance dans sa délibération du 10 mai 2005.

1.2 Fréquence des réunions

Le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, et au moins quatre fois par an.

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil de Surveillance s'est donc réuni cinq fois, dont :

- le 4 novembre 2010, notamment pour l'examen des comptes de l'exercice clos le 31 août 2010
- le 20 avril 2011, notamment pour l'examen des comptes du premier semestre et l'actualisation des prévisions de l'exercice 2010-2011

1.3 Convocations des membres du Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil ont été convoqués par lettre simple, au moins 8 jours avant la date de la réunion.

Les Commissaires aux comptes ont été convoqués par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, également 8 jours avant la date de la réunion, pour chaque Conseil examinant ou arrêtant les comptes annuels ou intermédiaires...

1.4 Information des membres du Conseil de Surveillance

Outre l'ordre du jour que les membres du Conseil reçoivent systématiquement avec leur convocation, la société met à leur disposition tous les documents et informations nécessaires à leur mission.

1.5 Comités spécialisés

Les Comités spécialisés ont été reconstitués par le Conseil de Surveillance dans sa séance du 7 janvier 2010 et se réunissent régulièrement afin de formuler des recommandations au Conseil de Surveillance :

Comité stratégique

- Mme Annette Roux, Président
- MrYves Lyon-Caen
- MrYvon Bénéteau
- Mr Luc Dupé

Peuvent y être associés en fonction des sujets traités : d'autres membres du Conseil de Surveillance, des personnes extérieures pour leur expérience, d'autres membres de la famille.

Comité des nominations et des rémunérations

- Mr Yves Lyon-Caen, Président
- Mme Annette Roux
- MrYves Gonnord
- Mr Christian de Labriffe
- MrYvon Bénéteau

Comité d'audit et des risques

Il se réunit au moins 2 fois par an à l'occasion des clôtures des comptes et 1 fois sur le sujet des risques.

- Mr Christian de Labriffe, Président
- MrYves Lyon-Caen
- Mr Jean-Louis Caussin
- Mr Luc Dupé

1.6 Procès-verbaux des réunions

Les réunions et décisions du Conseil sont formalisées dans des procès-verbaux établis à l'issue de chaque réunion, puis signés par le Président et au moins un membre du Conseil.

2 – Modalités relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale

Les assemblées générales sont convoquées par le Directoire ou le Conseil de Surveillance et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

La société faisant publiquement appel à l'épargne, la convocation des assemblées générales est faite par un 1 er avis inséré au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires 35 jours au moins avant la date de l'assemblée, puis un 2 ème avis inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du lieu du siège social, quinze jours au moins avant la date de l'assemblée.

Ces publications sont également disponibles sur le site du groupe : www.beneteau-group.com

Les actionnaires, titulaires d'actions nominatives depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation, sont en outre convoqués à toute assemblée par lettre ordinaire ou, sur leur demande, à leurs frais par lettre recommandée.

Tout actionnaire a le droit de participer à l'assemblée générale quel que soit le nombre de ses actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée est subordonné à l'enregistrement comptable des titres de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par CACEIS pour la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Les actionnaires peuvent voter par correspondance dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires : pour être pris en compte, le formulaire de vote par correspondance doit être reçu par la société trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

Les statuts permettent le calcul du quorum et de la majorité en tenant compte des actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et dont la nature et les conditions d'application sont déterminées par décret : cette possibilité n'a pas encore été utilisée par la société.

Un droit de vote double est conféré aux actions entièrement libérées qui auront été inscrites sur les registres d'actions nominatives depuis plus de deux ans au nom d'un même actionnaire, de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de la Communauté Economique Européenne.

Ce droit sera également conféré, dès leur émission :

- en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit;
- en cas de fusion, aux actions nominatives attribuées à un actionnaire de la société absorbée en échange d'actions de cette société pour lesquelles il bénéficierait de ce droit.

Le transfert, par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de deux ans prévu ci-dessus.

Les propriétaires indivis d'actions sont tenus de se faire représenter auprès de la société et aux assemblées générales par un seul d'entre eux, considéré par elle comme seul propriétaire ou par un mandataire unique.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans toutes les Assemblées Générales. Même privé du droit de vote, le nu-propriétaire d'actions à toujours le droit d'assister aux Assemblées Générales.

Pour les titres remis en gage, le droit de vote est exercé par le propriétaire et non par le créancier gagiste.

2.1 Franchissements de seuils

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, venant à détenir, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'une ou plusieurs personnes morales qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de Commerce, un nombre d'actions représentant une proportion du capital social et/ou des droits de vote, égale ou supérieure à 2,5 %, ou tout multiple de ce pourcentage, y compris au-delà des seuils de déclarations prévus par les dispositions légales et règlementaires, doit informer la société du nombre total d'actions et des droits de vote qu'elle possède ainsi que des titres donnant accès à terme au capital et des droits de vote qui y sont potentiellement attachés, par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai légal et réglementaire.

L'obligation d'informer la société s'applique également lorsque la participation de l'actionnaire en capital ou en droits de vote devient inférieure à chacun des seuils mentionnés dans les statuts.

A défaut d'avoir été régulièrement déclarées, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée conformément aux dispositions statutaires et/ou légales sont privées du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

3 - Procédures de contrôle interne

3.1 Objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne est défini, au sein du groupe Bénéteau, comme l'ensemble des dispositifs visant la maîtrise des activités et des risques et permettant d'assurer la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations.

Mis en œuvre par le Conseil de Surveillance, le Directoire et le personnel du groupe, il vise à obtenir une assurance raisonnable, et non une garantie absolue, sur :

- la correcte application de la politique générale de l'entreprise
- le respect des lois et des règlements applicables au groupe
- la prévention, la détection et la maîtrise des risques inhérents à l'activité, ainsi que les risques de fraudes et d'erreurs
- la fiabilité des informations comptables financières

3.2 Organisation générale des procédures de contrôle interne

3.2.1 Principaux acteurs du contrôle interne

Le Conseil de Surveillance

Dans le cadre du contrôle permanent de la gestion de la société et des attributions qui lui sont conférées par les statuts, le Conseil de Surveillance examine régulièrement les orientations stratégiques de la société, évalue l'adéquation de sa politique d'investissement, apprécie ses projets de développement de nouveaux produits. Ses travaux sont préparés par des réunions ad hoc du comité stratégique.

Communication lui est faite à rythme régulier des informations comptables et financières de la société. Il est assisté dans leur analyse par le comité d'audit qui se réunit plusieurs fois dans l'année, si nécessaire avec les Commissaires aux comptes, et le plus souvent avec le Président du Directoire. Il évoque également les travaux du comité de rémunérations et des nominations afin de se prononcer sur les rémunérations des membres du Directoire et les attributions d'actions gratuites et d'options d'achat d'actions.

Le Directoire

Il définit et anime les orientations opérationnelles du groupe dans le cadre de ses attributions statutaires. Il s'appuie sur les directeurs généraux et directeurs généraux adjoints des filiales ainsi que sur les directions fonctionnelles du groupe. Ce système de direction permet une planification et une coordination efficace du contrôle interne.

Les comités opérationnels

Dédiés aux domaines suivants, ils se réunissent à fréquence régulière :

- achats
- développement produits
- scientifique et technique
- industriel
- systèmes d'information
- juridique
- financier

Les comités de pilotage des filiales

Réunis régulièrement à l'initiative du Président du Directoire, composés des directions opérationnelles et fonctionnelles des sociétés, les comités de pilotage coordonnent la mise en œuvre des objectifs stratégiques du groupe et s'assurent de leur bonne déclinaison au sein des différents services.

Les responsables fonctionnels et opérationnels

Ils sont chargés de proposer des plans d'action en adéquation avec les objectifs fixés par le comité de pilotage et de mettre en place des méthodes de travail qui soient efficaces et performantes pour les principaux processus opérationnels. Dans ce cadre, ils s'assurent de la bonne mise en place des mesures prises afin de réduire la probabilité de la survenance des principaux risques et d'en limiter, le cas échéant, les conséquences.

La direction financière

La direction financière du groupe, en liaison avec les équipes du contrôle de gestion et de la comptabilité des différentes entités, est chargée de :

- prévenir et maîtriser les écarts par rapport aux objectifs définis
- garantir la fiabilité des informations comptables et financières

Elle prépare les documents demandés par le comité d'audit et participe à ses travaux.

Les Commissaires aux comptes

Les Commissaires aux comptes complètent en tant qu'intervenants externes le dispositif de contrôle interne du groupe. Leurs travaux apportent au groupe une assurance raisonnable quant à la fiabilité et à la sincérité de l'information comptable et financière produite.

3.2.2. Principales décisions de gestion

Les décisions majeures de gestion, qui engagent de façon significative l'entreprise, sont toutes validées par le Directoire.

3.2.3 Gestion des risques

Finance

Trésorerie:

La trésorerie de chaque société du groupe est centralisée au niveau de la Holding, Bénéteau SA, via une convention de centralisation de trésorerie. Les comptes courants sont rémunérés aux conditions Euribor 3 mois + 0,25% en prêteur et Euribor 3 mois + 1% en emprunteur.

La trésorerie du groupe est placée exclusivement sur des supports sans risque, type certificats de dépôt à court terme et sicav monétaires auprès de trois banques choisies par le Directoire après avis du Conseil de Surveillance.

Change et taux:

Le groupe se couvre pour ses emprunts moyen terme par des swap de taux d'intérêts

Le groupe procède à des opérations de couverture de change sur le Dollar et à des opérations de couverture de change sur le Zloty, via des ventes à termes. Les décisions de couverture sont prises par la Direction Générale du groupe et la mise en place des opérations est effectuée par les services financiers des sociétés concernées.

<u>Crédit Management</u>:

a - Plaisance

Une procédure de crédit management a été mise en place en 2007. Elle s'appuie sur des dispositions écrites.

Un comité des risques se réunit chaque mois. Le crédit manager présente l'ensemble des reportings et informe de la situation en cours. Les décisions les plus importantes sont validées par le comité des risques.

Des réunions ponctuelles peuvent s'ajouter à cette réunion mensuelle, si nécessaire.

Un reporting hebdomadaire des retards de paiement et de suivi des encours clients permet de suivre au plus près les risques financiers. Les bateaux sont payés avant le départ, ou ont obtenu au préalable un accord de financement de la part des organismes de financement, SGB ou GE.

L'en cours client est financé par une ligne de crédit SGB ou GE, dont le montant est déterminé conjointement par ces derniers et Bénéteau ou Jeanneau. Pour SGB, Il est fonction de quatre ratios financiers, qui déterminent une ligne de crédit d'un maximum de 40 % du volume des ventes.

Les deux chantiers ont contractuellement un engagement de reprise des bateaux neufs impayés après une année de financement. Durant cette période, l'organisme de financement procède à un amortissement de 20 % du capital, l'engagement des chantiers porte alors sur 80 % du montant financé hors taxe. Les chantiers peuvent donner leur accord à une prorogation de cette période de financement, mais demandent alors un amortissement complémentaire.

Le risque d'impayé sur les bateaux d'occasion est à la charge de SGB. Il n'y a pas de financement de bateau d'occasion par GE.

Un reporting mensuel est transmis par les organismes de financement et permet au crédit manager de s'assurer de la cohérence des lignes de crédit, des financements accordés et du respect des amortissements partiels en cours de période.

Le crédit manager travaille en lien avec les différentes sociétés de financement afin d'anticiper tout problème et remonte au comité des risques les éventuelles difficultés.

b - Habitat

Préalablement à l'ouverture d'un compte client, une analyse financière est réalisée par le service crédit management, qui fixe alors un niveau d'en cours en fonction de la solidité financière du client.

Cette démarche s'accompagne systématiquement d'une demande de couverture d'assurance crédit auprès de la Coface pour les commandes hors financement. La couverture de la Coface représente entre 30 et 50 % de l'en cours autorisé.

Le crédit management effectue un suivi régulier des en cours et peut bloquer les saisies de commandes et les livraisons.

Au cours d'un comité de risque mensuel, un reporting est présenté au Directeur Général, au Directeur de Marque et au Directeur Financier pour intervention et arbitrage sur les dossiers les plus critiques.

Informatique

Sécurité informatique

L'ensemble des sujets ayant trait à la sécurité informatique sont placés sous l'autorité du responsable de la sécurité des services informatiques (RSSI). Il anime une cellule de travail dédiée :

- aux sauvegardes informatiques,
- à la sécurité des systèmes (sécurisation des accès, firewall, antivirus, anti spam...),
- à la disponibilité des systèmes et du réseau,
- à la veille réglementaire (CNIL)
- au respect des règles et bonnes pratiques (Charte informatique, navigation internet, Proxy).

La charte de sécurité informatique est annexée au règlement intérieur de chaque société du groupe.

Le RSSI anime tous les 15 jours un comité de sécurité informatique, qui reprend les événements de la période écoulée et définit les priorités et les actions à mener sur la période suivante.

Des audits de vulnérabilité sont régulièrement effectués par une société extérieure spécialisée.

Gestion de la reprise d'activité

L'ensemble des données informatiques de l'entreprise sont sauvegardées quotidiennement sur deux lieux géographiques différents. Les données sont ensuite conservées selon un plan de rétention journalier, hebdomadaire, mensuel, annuel déterminé en fonction de la criticité et du délai de péremption de l'information concernée

Le groupe dispose en outre d'un plan de reprise d'activité (PRA) sur les principaux logiciels de gestion, permettant, en cas de catastrophe, de reprendre l'activité 24 H plus tard, sur la base de la situation 48 H avant la catastrophe.

Achats et Logistique

La maîtrise des risques fournisseurs est essentielle pour assurer la continuité de la production.

Elle passe par la mise en place de moyens de contrôle à plusieurs niveaux :

Contrôle de la pérennité des fournisseurs

Une cinquantaine de fournisseurs stratégiques ou vulnérables font l'objet d'un suivi spécifique. L'objectif est de s'assurer de la pérennité des entreprises partenaires et d'anticiper au plus tôt leurs difficultés éventuelles.

Cette démarche s'accompagne d'un suivi financier : via des abonnements à des services de suivi comptable et financier pour une liste de fournisseurs choisis par le service achat, ou par une étude financière plus détaillée demandé par l'acheteur au credit manager:

L'objectif est de maintenir la coopération entre le service achats et les services financiers pour améliorer le suivi du risque fournisseur.

Maîtrise des risques qualité produits

Les principaux fournisseurs (soit une centaine, représentant près de 80 % des achats matières) ont signé une charte qualité-logistique-environnement.

Cette charte vise à cadrer nos exigences en matière de délai, de traçabilité, de normes environnementales, de flexibilité et de qualité.

Une cinquantaine de fournisseurs a signé un contrat d'achat, au cahier des charges très précis, faisant référence à des normes internationales, et réalisé en collaboration avec le bureau d'études. Ce contrat d'achat est en particulier destiné aux marchés pluriannuels.

Maîtrise de la dépendance vis-à-vis des fournisseurs

Il existe toujours plusieurs fournisseurs sur un même savoir faire. Néanmoins le groupe n'échappe pas au risque que certains produits ne soient pas substituables sans un nouveau développement par le Bureau d'Etudes. Dans ce cas, l'arrêt d'approvisionnement risque d'arrêter momentanément certaines productions.

Ces risques sont clairement identifiés, régulièrement réévalués, et portent sur un nombre limité de produits.

Contrôle de la continuité des approvisionnements

Les approvisionnements sont pilotés quotidiennement à l'aide d'outils de suivi du taux de service, des retards et des ruptures. Des stocks de sécurité sont mis en place suivant la criticité du produit et le risque fournisseur.

Les approvisionnements disposent également d'un outil de prévision des besoins qui permet de détecter et de traiter les risques capacitaires par anticipation.

Industrie

Certification ISO 9001

Les principales sociétés du groupe font l'objet d'une certification ISO 9001, qui s'appuie sur la mise en place d'un système de management de la qualité. Les processus essentiels de l'entreprise font l'objet d'une documentation, avec indicateurs de performance, et sont régulièrement audités.

La démarche de certification vise à une amélioration continue.

Agrément OEA (Opérateur Economique Agréé - Simplification douanières/ sécurité et sûreté)

Les Douanes européennes ont labellisé le Groupe Bénéteau et sa filiale SPBI en tant qu'opérateurs économiques agréés. Cette certification a pour but de faciliter les échanges internationaux de marchandises. Elle se traduit par un contrat de confiance entre les Douanes et notre Groupe, obtenu à l'issue d'un audit sur nos sites administratifs et de productions.

Comité de direction qualité

Un comité de direction qualité (CDQ) se tient toutes les semaines. Il a pour objectif de faire le point avec la Direction Générale, le SAV, les Bureaux d'Etudes, les achats, la production et la qualité des problèmes qualité internes et remontés par nos clients. Des indicateurs de performances quotidiens et hebdomadaires permettent de suivre l'avancement des plans d'actions.

Environnement

par l'assureur du groupe.

Rappel du point IV - a) du rapport de gestion du directoire

La gestion de l'environnement s'appuie en grande partie sur la norme ISO 14 001 qui permet de formuler des objectifs en prenant en compte les exigences réglementaires et les impacts environnementaux significatifs des sociétés.

Ce système est documenté (procédures), planifié (mise en place de programmes de management de l'environnement), suivi par des indicateurs de maîtrise opérationnelle et de performance et fait l'objet d'audits (internes et externes) et d'exercices réguliers visant à vérifier le bon fonctionnement des installations et la bonne aptitude des équipes à réagir dans l'urgence environnementale. Par ailleurs, un audit des risques incendie est régulièrement réalisé

Réglementation

La veille réglementaire est sous-traitée à une société spécialisée de premier plan et permet de s'assurer du respect du droit de l'environnement.

Le groupe travaille également en collaboration avec les pouvoirs publics au sein du groupement des producteurs des industries du composite (GPIC), ce qui favorise une bonne anticipation des évolutions réglementaires.

Le groupe a pris en compte la réglementation REACH dans sa politique d'approvisionnements. Dans ce cadre le groupe a adopté une démarche favorisant l'utilisation des produits de moindre toxicité.

Juridique

Suivi des affaires

Selon les instructions de la direction générale, à chaque problème significatif, tout responsable est tenu d'en avertir le service juridique. Le service juridique ayant un rôle de conseil, chaque responsable doit apprécier s'il convient ou non d'alerter le service juridique. Il reste cependant tributaire de la bonne appréciation du risque par les différents responsables.

Un reporting des risques et affaires juridiques en cours a été mis en place, pour informer au plus vite la direction générale et l'aider ainsi dans son pilotage de l'activité.

3.3 Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Le groupe est doté d'un ensemble de règles et méthodes permettant de fournir une information financière fiable, avec notamment pour objectif de garantir :

- une remontée de l'information financière dans des délais raisonnables, et pouvoir ainsi mettre en œuvre des actions correctives le cas échéant
- la qualité de l'information financière transmise au Directoire et au Conseil de Surveillance du groupe
- l'homogénéité de l'information entre les différentes sociétés du groupe
- le respect des différentes réglementations (comptables, fiscales, douanières, ...)
- la maîtrise des risques d'erreurs

Les comptes consolidés sont présentés en appliquant la totalité des normes publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne (normes IFRS).

Pour atteindre ces objectifs, chaque société du groupe Bénéteau applique notamment un processus budgétaire identique.

Un compte de résultat prévisionnel est établi en début d'exercice. En cours d'exercice, un ajustement de l'estimation initiale est réalisé à deux ou trois reprises.

Ces ajustements s'appuient sur le reporting interne établi par chaque société du groupe.

Plusieurs services concourent au processus de production des informations comptables et financières consolidées du groupe :

- comptabilité et consolidation
- contrôle de gestion
- systèmes d'information
- trésorerie
- juridique

Ces services s'assurent que les différentes entités du groupe connaissent les nouveautés en matière de législation, de recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers, de procédures internes au groupe et de leur traitement.

Ils informent sur la politique financière du groupe, des normes et procédures à appliquer, des actions correctrices à apporter et du contrôle interne relatif aux données comptables et financières.

Par ailleurs, des comités de gestion mensuels par entité, destinés à analyser les résultats, contribuent au pilotage économique et participent à la création et à l'entretien d'une culture financière au sein du groupe.

Les principaux processus de gestion participent au contrôle interne. Il s'agit du plan stratégique à moyen terme, du budget annuel, des estimés trimestriels du résultat annuel, du reporting mensuel des résultats de gestion, des tableaux de bord opérationnels et des arrêtés semestriels des comptes sociaux et consolidés.

Pour la production des comptes consolidés, Bénéteau SA utilise le référentiel commun au groupe ; ce qui induit l'homogénéité des méthodes comptables et règles de consolidation ainsi que la normalisation des formats de restitution.

Bénéteau SA établit les comptes consolidés en application des normes IFRS. Des notes d'instruction de la direction financière définissent les calendriers de clôture. Chaque semestre, un rapprochement est réalisé entre les éléments des comptes consolidés et le reporting mensuel afin d'analyser et d'expliciter les éventuels écarts. Dans le cadre de leur mission, les commissaires aux comptes interviennent au moins semestriellement, à la fin du premier semestre pour une revue limitée et au 31 août pour une revue complète.

3.4 Pilotage du contrôle interne

Le système d'information du groupe repose sur des outils communs aux principales sociétés, tant en ce qui concerne les gestions de production que le traitement de l'information financière. Il permet d'obtenir une information fiable, de qualité et dans des délais raisonnables.

Par ailleurs, le Comité d'Audit a continué ses travaux en 2011, assurant la formalisation de l'information financière.

Fait à Saint Gilles Croix de Vie, le 9 novembre 2011

Le Président du Conseil de Surveillance

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Bénéteau S.A.

Exercice clos le 31 août 2011

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Bénéteau S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 août 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient:

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L225-68 du Code de commerce.

Les Commissaires aux comptes Rennes et La Roche sur Yon, le 22 décembre 2011

KPMG Audit Département de KPMG S.A. Atlantique Révision Conseil

Vincent Broyé Associé Sébastien Caillaud Associé

GROUPE B ENETEAU

Eléments financiers Groupe Bénéteau

Compte de résultat	34
Bilan	35
Tableau de variation des capitaux propres	36
Tableau des flux de trésorerie	37
Note I – Informations relatives à l'entreprise	38
Note 2 – Faits marquants de l'exercice	
Note 3 – Méthodes comptables	38
Note 4 – Participations et périmètre de consolidation	43
Note 5 – Actif immobilisé	44
Note 6 – Stocks et encours	46
Note 7 – Clients et comptes rattachés	46
Note 8 – Autres créances	46
Note 9 – Trésorerie et équivalent de trésorerie	47
Note 10 – Capitaux propres	47
Note II – Provisions	48
Note 12 – Avantages au personnel	49
Note 13 – Dettes financières	50
Note 14 – Autres dettes et créditeurs	50
Note 15 – Instruments financiers	51
Note 16 – Engagements	51
Note 17 – Information sectorielle	51
Note 18 – Personnel	53
Note 19 – Charges externes	53
Note 20 – Autres produits et charges opérationnels courants	53
Note 21 – Autres produits et charges opérationnels	53
Note 22 – Résultat financier	54
Note 23 – Impôts sur les résultats et impôts différés	54
Note 24 – Résultat par action	54
Note 25 – Informations concernant les entreprises liées	55
Note 26 – Gestion du risque financier	55
Note 27 – Honoraires des commissaires aux comptes	58

Compte de résultat consolidé au 31 août 2011

En milliers d'euros	Note	31/08/2011	31/08/2010
Chiffre d'affaires	Note 17	921 789	779 254
Variation des stocks de produits finis et en-cours		21 939	(11 429)
Autres produits de l'activité		1913	1 050
Achats consommés		(490 431)	(387 799)
Charges de personnel	Note 18	(241 826)	(196 185)
Charges externes	Note 19	(91 141)	(74 090)
Impôts et taxes		(18 003)	(15 008)
Amortissements		(49 011)	(47 945)
Autres charges opérationnelles courantes	Note 20	(1 880)	(7 239)
Autres produits opérationnels courants	Note 20	11 656	4 658
Résultat opérationnel courant	Note 17	65 005	45 267
Autres charges opérationnelles	Note 21	l 894	(108)
Résultat opérationnel		66 899	45 159
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	Note 22	1 274	872
Coût de l'endettement financier brut	Note 22	(2 393)	(1 876)
Coût de l'endettement financier net	Note 22	(1 119)	(1 004)
Autres produits financiers	Note 22	4 93 I	653
Autres charges financières	Note 22	0	(1 965)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		2 147	2 646
Charge d'impôt sur les résultats	Note 23	(25 868)	(14 046)
Résultat net de l'ensemble consolidé		46 990	31 443
Part des intérêts minoritaires		4	16
Résultat net (part du groupe)		46 986	31 427
En€			
Résultat de base net par action	Note 24	0,58	0,38
Résultat net dilué par action	Note 24	0,57	0,38

Etat du résultat global Part du groupe

En milliers d'euros	31/08/2011	31/08/2010
Résultat net (part du groupe)	46 986	31 427
Ecarts de conversion	(221)	(3)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	(1 046)	997
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(134)	(117)
Autres éléments du résultat global		
Impôts différés	406	(303)
Eléments constituant le résultat global (part du groupe)	(995)	574
Résultat global (part du groupe)	45 991	32 00 1

Bilan consolidé au 31 août 2011

ACTIF – en milliers d'euros	Note	31/08/2011	31/08/2010
Goodwill	Note 5	63 335	63 335
Autres immobilisations incorporelles	Note 5	2 768	2 750
Immobilisations corporelles	Note 5	272 657	238 338
Participations dans les entreprises associées	Note 5	18 089	15 942
Actifs financiers non courants	Note 5	171	132
Actifs d'impôts différés	Note 23	1 189	1 029
Actifs non courants			321 526
Stocks et en-cours	Note 6	157 541	126 891
Clients et comptes rattachés	Note 7	90 684	86 272
Autres créances	Note 8	37 010	29 728
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 9	153 730	190 999
Actifs courants			433 890
Total Actif		797 174	755 416

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF – en milliers d'euros	Note	31/08/2011	31/08/2010
Capital		8 279	8 7 1 5
Primes		27 850	27 850
Autocontrôle	Note 10	(14 052)	(58 106)
Réserves consolidées		439 898	466 896
Résultat consolidé		46 986	31 427
Capitaux propres (Part du Groupe)	Note 10	508 961	476 782
Intérêts minoritaires		167	189
Total Capitaux propres	509 128	476 971	
Provisions	Note 11	6 600	10 925
Engagements envers le personnel	Note 12	9 562	7 852
Dettes financières	Note 13	29 266	24 075
Passifs d'impôts différés	Note 23		3 924
Passifs non courants	45 428	46 776	
Emprunts à court terme et partie courante des emprunts à long terme	22 963	17 910	
Fournisseurs et autres créditeurs	Note 14	70 524	71 934
Autres dettes	Note 14	121 729	113 823
Autres provisions	Note 11	13 322	15 662
Dette d'impôts exigible	Note 14	14 081	12 342
Passifs courants	242 619	231 671	
Total Capitaux propres et passif		797 174	755 416

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros	Capital émis	Primes	Actions propres	Réserves consolidées	Réserv. Convers.	Résultat	Capitaux propres, Part du groupe	Int. Mino- ritaires	Total des capitaux propres
Situation nette au 31/08/2009	8 7 1 5	27 850	(64 243)	484 588	(10 530)	(10 419)	435 961	П	435 972
Résultat 2009/2010						31 427	31 427	16	31 443
Autres éléments du résultat global				577	(3)		574	0	574
Résultat global 2009/2010				577	(3)	31 427	32 00 1	16	32 017
Affectation du résultat 2008/2009				(10419)		10 419	0	0	0
Ecart de conversion					I 708		1 708		1 708
Mouvements sur actions propres			6 137	700			6 837		6 837
Autres (2)				275			275	162	437
Situation nette au 31/08/2010	8 715	27 850	(58 106)	475 721	(8 825)	31 427	476 782	189	476 971
Résultat 2010/2011						46 986	46 986	4	46 990
Autres éléments du résultat global				(774)	(221)		(995)		(995)
Résultat global 2009/2010				(774)	(221)	46 986	45 991	4	46 995
Affectation du résultat 2009/2010				31 427		(31 427)	0		0
Distribution de dividendes (1)				(9815)			(9 815)	(31)	(9 846)
Ecart de conversion					(1 921)		(1 921)		(1921)
Réduction de capital	(436)		46 450	(46 014)			0		0
Mouvements sur actions propres			(2 396)	(6)			(2 402)		(2 402)
Autres (2)				326			326	5	331
Situation nette au 31/08/2011	8 279	27 850	(14 052)	450 865	(10 967)	46 986	508 961	167	509 128

$\hbox{(I) Dividende par action}\\$

-0,12€ en 2009/2010

(2) détail des autres variations

- Norme IFRS 2 326 k€ (note 18)

- variation de périmètre - minoritaires 5 k€

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

en milliers d'euros	2010/2011	2009/2010
Opérations d'exploitation		
Résultat net de l'exercice	44 843	28 797
Élimin.des charges et produits sans incidence		
sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation	40 452	51 649
Amortissements et provisions	44 370	52 357
Plus ou moins values de cession	(100)	35
Impôts différés	(3818)	(743)
Marge brute d'autofinancement	85 295	80 446
ncidence de la variation du besoin en fonds		
de roulement lié à l'activité	(41 602)	50 241
Stocks et encours	(32 158)	44
Créances	(30 591)	(29 941)
Impôt exigible	3710	25 805
Dettes	17 436	52 936
Total I - Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	43 694	130 687
Opérations d'investissement		.53337
Acquisitions d'immobilisations	(87 373)	(34 697)
Cessions d'immobilisations	2 969	1 240
Créances - Dettes sur immobilisations	4 601	(2 782)
ncidence des variations de périmètre	0	(482)
Total 2 - Flux de trésorerie aff. aux opérations d'investissement	(79 803)	(36 721)
Opérations de financement	(1,1,000)	(55721)
√ariation de capital	0	0
Actions propres	(2 396)	6 837
Dividendes versés aux actionnaires	(9 846)	0
Encaissts provenant de dettes financières	15 400	0
Remboursts de dettes financières	(9 766)	(8 337)
Total 3 - Flux de trésorerie aff. aux opérations de financement	(6 608)	(1 500)
VARIATION DETRESORERIE (1+2+3)	(42 717)	92 465
Trésorerie à l'ouverture	189 020	96 966
Trésorerie à la clôture (1)	146 639	189 020
.,		
ncidence des variations de cours des devises	336	(411)
√ariation	(42 717)	92 465
	()	
Dont		
Autres VMP	135 557	177 383
Disponibilités	18 173	13 617
Comptes bancaires créditeurs	(7 091)	(1 980)
Comples paneanes d'eulteurs	(/ 071)	(1 700)

Note I- Informations relatives à l'entreprise

Cotée sur Euronext Paris, Bénéteau SA est une société anonyme de droit français.

Le groupe a deux activités principales :

- la conception, fabrication et commercialisation auprès d'un réseau international de concessionnaires, de bateaux à voile et à moteur, activité regroupée sous la dénomination du secteur « Bateaux ». Le groupe est numéro I des constructeurs de voiliers monocoques et multicoques et un des principaux acteurs sur le marché européen des bateaux à moteur ;
- la conception, fabrication et commercialisation de résidences mobiles de loisirs, activité regroupée sous la dénomination du secteur « Habitat »

Les autres activités du groupe sont considérées comme des éléments de réconciliation au niveau de l'information sectorielle donnée en note 17.

Les états financiers consolidés au 31 août 2011 reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales (ci après « Le Groupe »).

Le Directoire du 8 novembre 2011 a arrêté les comptes annuels consolidés et a autorisé la publication des états financiers arrêtés au 31 août 2011. Ces comptes seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Note 2 - Faits marquants de l'exercice

Aucun fait marquant n'est intervenu au cours de l'exercice.

Note 3 - Méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la période close au 31 août 2011 en appliquant la totalité des normes IFRS publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne.

Les autres normes, amendements et interprétations IFRS suivants n'ont pas d'impact sur les comptes :

- IAS 39 (révisée) —Instruments éligibles à la comptabilité de couverture ;
- IFRS I (révisée) Première adoption des IFRS :
- IFRIC 17 Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires
- IFRIC 18 Transfert d'actifs par les clients:
- Amendements à IFRS 2 Transactions intra-groupe réglées en trésorerie:
- Amendements à IFRS I Exemptions complémentaires pour les premiers adoptants ;

- Amendements à IAS32 Classement des droits de souscription émis ;
- Les améliorations aux normes internationales d'information financières de 2009.

3.1. Présentation des états financiers consolidés

Les notes et tableaux suivants sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Sont considérés comme « actifs courants », les actifs destinés à être cédés ou consommés dans le cadre du cycle normal d'exploitation, ou dans les douze mois suivant la clôture, ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Les « dettes courantes » sont constituées des dettes échues au cours du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Les autres actifs ou dettes sont considérés comme « non courants ».

La préparation des états financiers consolidés nécessite de la part de la direction du groupe l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Ces estimations et hypothèses sous-jacentes sont établies et revues de manière constante à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de manière continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par ce changement.

Estimation		Nature de l'information communiquée
Note 3.5.1	Principales acquisitions, cessions et variations de périmètre	Le cas échéant, présentation des principales méthodes et hypothèses de valorisation retenues dans le cadre de l'identification des actifs incorporels lors des regroupements d'entreprises
Note 12	Avantages du personnel	Taux d'actualisation, d'inflation, de rendement des actifs du régime, taux de progression des salaires
Note 10.2 et 18	Rémunération en actions	Modèle, hypothèses sous-jacentes à la détermination des justes-valeurs
Note II	Provisions	Hypothèses sous-jacentes à l'appréciation et à l'estimation des risques
Note 23.2	Impôt sur les sociétés	Hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs et les modalités d'application de la législation fiscale

3.2. Méthodes de consolidation

Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par le groupe. Le contrôle existe lorsque le groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Entreprises associées et co-entreprises :

Les entreprises associées sont les entités pour lesquelles la société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. Les entreprises associées et les co-entreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du groupe dans le montant total des profits et pertes comptabilisés par les entreprises mises en équivalence et co-entreprises.

Méthodes appliquées au groupe

Au 31 août 2011, les sociétés du groupe sont contrôlées de façon exclusive par Bénéteau SA. Les comptes de ces sociétés sont donc consolidés par intégration globale ; seules les sociétés SGB Finance et Habitat d'Avenir, dont le pourcentage de contrôle est respectivement de 49% et 50% sont consolidées par mise en équivalence.

Les soldes bilanciels, les produits et les charges latents résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains et les pertes latents découlant des transactions avec les entreprises associées sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence.

Le périmètre de consolidation et la liste des filiales sont présentés en note 4.

3.3. Méthode de conversion

Les états financiers des filiales étrangères sont convertis, pour le bilan au cours de la devise étrangère à la clôture, et pour le compte de résultat au cours moyen de l'exercice. Ce cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuation significative.

Les écarts de change liés aux opérations réciproques d'exploitation sont classés en charges ou produits financiers selon le cas.

3.4 Valorisation des actifs incorporels

3.4.1 Regroupement d'entreprise et goodwill

Les acquisitions intervenues avant le 1 er septembre 2004 n'ont pas fait l'objet de retraitement, comme le permet la norme IFRS 1.

Lors de l'acquisition d'une cible, le goodwill représente l'écart entre le prix payé et la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels.

Le groupe dispose d'un délai d'un an pour corriger ce goodwill en fonction de nouveaux éléments portés à sa connaissance après la l'ère intégration.

Les éventuels compléments de prix sont intégrés dans le calcul initial du goodwill dès lors qu'il est probable qu'ils seront payés et qu'il est possible de les évaluer de façon fiable.

3.4.2 Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charge.

Les frais de développement engagés par le groupe au cours des exercices antérieurs en matière de processus de conception, de développement et de fabrication de bateaux différents ont été immobilisés.

Les frais de développement engagés pour la réalisation des moules sont immobilisés, car ils font partie de projets individualisés et leur recouvrabilité future peut raisonnablement être considérée comme assurée.

Ils sont présentés au bilan avec les moules auxquels ils se rattachent.

3.4.3 Autres

Les immobilisations incorporelles acquises par le groupe ayant une durée de vie définies sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

3.5. Dépréciation des actifs non financiers

3.5.1 Goodwill

La valeur des actifs incorporels à durée de vie indéfinie incluant le goodwill est revue annuellement. Un test de dépréciation est réalisé au minimum lors de chaque clôture annuelle et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

La principale valeur qui figure à l'actif concerne l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) IRM. Les hypothèses suivantes ont été retenues pour réaliser le test de dépréciation sur le goodwill IRM:

- le taux d'actualisation retenu s'élève à 7,56%, contre 7,50% au 31 août 2010
- les cash-flows ont été calculés à partir d'un plan à 5 ans
- le taux de croissance à l'infini a été retenu à 2%.

Le taux d'actualisation à partir duquel une dépréciation serait à constater s'élève à 40.56%.

3.5.2 Frais de développement

Les frais de développement qui se rattachent à la conception de moules sont amortis en linéaire sur 3 ans. Les autres frais de développement sont amortis sur une durée de 5 ans.

3.5.3 Autres immobilisations incorporelles

L'amortissement est comptabilisé comme une charge, de manière linéaire, en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel :

- Concessions, brevets, licences : sur la durée de validité du dépôt
- Logiciels : entre 1 et 3 ans

Ils font l'objet de test de perte de valeur lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

3.6. Actifs corporels immobilisés

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs éventuelles ou à leur coût de production pour la partie produite par le groupe.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément.

3.7. Amortissement et dépréciation des actifs corporels immobilisés

L'amortissement est comptabilisé comme charge de manière linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel.

Les valeurs comptables des actifs corporels font l'objet d'un test de «perte de valeur» lorsque des évènements ou changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

- aménagements sur terrains	10 à 20 ans
- constructions d'exploitation	20 ans
- installations et agencements des constructions	10 à 20 ans
- matériel et outillage	3 à 10 ans
- installations et agencements du matériel	3 à 10 ans
- matériel de transport	3 à 5 ans
- matériel et mobilier de bureau & informatique	2 à 10 ans

3.8. Contrats de location

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages économiques inhérents à la propriété des actifs loués. Ils sont comptabilisés, dès l'origine, au bilan à la juste valeur du bien loué, ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les actifs faisant l'objet d'une location financement sont amortis sur la durée d'utilité, correspondant le plus souvent à la durée du contrat. Les autres contrats sont des locations simples. Les loyers sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

3.9. Actifs et passifs financiers (hors dérivés)

Les actifs et passifs financiers sont constitués des créances clients, autres créances, dettes fournisseurs, emprunts et dettes financières.

Lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif financier, celui-ci est évalué à sa juste valeur, majoré le cas échéant des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition.

Les actifs et passifs financiers classés dans les catégories « détenues à des fins de transaction » ou « disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sur investissements financiers détenus à des fins de transaction sont enregistrées en résultat. Les variations de juste valeur sur investissements financiers disponibles à la vente sont comptabilisées en autres éléments du résultat global sur une ligne distincte jusqu'à ce que l'investissement financier soit vendu ou sorti d'une autre manière. Une dépréciation doit être comptabilisée lorsqu'il y a une baisse de valeur significative ou durable.

La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché publié à la date de clôture pour les investissements financiers activement négociés sur un marché financier organisé. Pour les autres, elle est déterminée par référence à un instrument quasi-identique traité sur un marché, ou par actualisation des flux futurs de trésorerie attendus de l'actif.

Conformément à IFRS 7 révisée, les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur ont été classés en fonction des niveaux de juste valeur précisée par la norme :

- Niveau I : la juste valeur correspond à la valeur de marché des instruments cotés sur un marché actif
- Niveau 2: l'évaluation de la juste valeur repose sur une valorisation s'appuyant sur des données observables
- Niveau 3: l'évaluation de la juste valeur repose sur une valorisation s'appuyant sur des données non observables.

3.10. Stocks et encours

Les stocks de matières, marchandises et autres approvisionnements sont évalués au coût.

Le coût de production des produits finis et travaux en cours comprend, outre le coût direct, les charges indirectes strictement imputables à la production, excluant les coûts de recherche et de service après vente.

Les provisions pour dépréciation sont calculées par différence entre la valeur brute déterminée selon les principes ci-dessus et la valeur nette probable de réalisation.

3.11. Capital et réserves

Lorsque le groupe rachète ou vend ses propres actions, le montant payé ou encaissé et les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés comme une variation de capitaux propres. Les actions propres sont déduites du total des Capitaux Propres et classées sous la rubrique « Actions Propres ».

3.12. Avantages du personnel

Indemnités de départ à la retraite

Le groupe provisionne les indemnités de départ à la retraite, sur la base des dispositions conventionnelles. Il s'agit d'un régime à prestations définies. L'évaluation de la provision est réalisée par un actuaire indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées, sur la base d'un taux d'actualisation de 5%.

La sensibilité des engagements à une variation de I point du taux d'actualisation s'élève à I 659 milliers d'euros au 31 août 2011. Conformément à l'option offerte par la norme IAS 19, le groupe Bénéteau comptabilise les écarts actuariels en autres éléments du résultat global. A ce titre, au cours de l'exercice, le groupe a augmenté le taux de charges sociales des cadres de 0,74 points pour le porter à 54,9% et des non cadres de 3,13 points pour le

Médailles du travail

porter à 44,55%.

Les médailles du travail sont liées à des accords d'entreprise s'appliquant aux différentes sociétés françaises du groupe. Il s'agit de gratifications supplémentaires versées, en une fois, aux salariés qui justifient, à date, d'une certaine ancienneté. Le groupe provisionne leur montant selon la probabilité de présence dans le groupe des salariés à la date du versement.

3.13. Paiements en actions

Les options de souscription ou d'achat d'actions accordées aux salariés doivent être évaluées à leur juste valeur, laquelle juste valeur doit être constatée dans le compte de résultat en contrepartie des réserves sur la période d'acquisition des droits d'exercice pour les salariés. La juste valeur des options et des actions gratuites a été déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes, sur la base d'hypothèses déterminées par un actuaire.

3.14. Provisions

Les provisions sont comptabilisées si les conditions suivantes sont remplies : lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé ; s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et s'il est possible d'estimer de manière fiable le montant de l'obligation.

3.15. Gestion des risques financiers

Risque de crédit client

Ce risque concerne les créances commerciales. Il s'agit d'un risque de perte financière pour le groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Bateaux

Les clients France et hors France règlent les sociétés du groupe comptant avant livraison du bateau ou après obtention d'une garantie bancaire. Il n'y a donc pas de risque d'impayé.

Habitat

Les clients de l'activité « Habitat » essentiellement français bénéficient de délais de règlement. Le service crédit management réalise systématiquement une analyse financière préalablement à l'ouverture d'un compte client, permettant de fixer le niveau d'encours accepté.

Cette démarche s'accompagne systématiquement d'une demande de couverture d'assurance crédit auprès de la Coface pour les commandes hors financement. La couverture de la Coface représente entre 30 et 50 % de l'en cours autorisé

Autre risque de crédit

Ce risque concerne essentiellement les actifs financiers. Il s'agit d'un risque de perte financière pour le groupe dans le cas où une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Ce risque concerne principalement les placements que le groupe effectue en dépôt à terme ou certificats de dépôt auprès de quatre établissements bancaires de première qualité.

Risque de liquidité

Le groupe dispose d'une trésorerie nette positive qui évolue avec le cycle d'exploitation.

Le groupe peut être amené à recourir à des moyens de financement pendant quelques semaines au cours des mois de janvier et février. Il s'agit de lignes de crédit de court terme auprès des banques de première qualité. Il n'existe pas de covenants sur ces moyens de financement.

Risque de marché

Ce risque correspond au risque que des variations du prix de marché affectent le résultat du groupe.

Pour ses emprunts à moyen terme à taux variable, le groupe se couvre par des swaps de taux d'intérêts.

Afin de gérer son exposition aux risques de change découlant de son exploitation, le groupe n'utilise que des contrats de change à terme qui portent sur le dollar et le zloty.

Les critères d'éligibilité à la comptabilité de couverture sont les suivants :

- existence formelle et documentée d'une relation de couverture lors de la mise en place de l'instrument financier
- efficacité attendue de la couverture, pouvant être mesurée de façon fiable et démontrée tout au long de la relation de couverture déterminée initialement

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur. Cette dernière est mise à jour à chaque clôture. Les écarts sont constatés en résultat, sauf dispositions dérogatoires de la comptabilité de couverture.

Pour les besoins de la comptabilité de couverture, les couvertures sont qualifiées soit de couverture de juste valeur lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé, soit de couverture de flux de trésorerie lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie attribuables à un actif ou à un passif comptabilisé ou à une transaction prévue.

3.16. Impôts

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable pour les différences temporaires provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à constatation d'impôt différé : la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable, et les différences temporelles liées à des participations dans des filiales ou à des co-entreprises dans la mesure ou il est probable qu'elles ne s'inversent pas dans un avenir prévisible. De plus l'impôt différé n'est pas comptabilisé en cas de différence temporelle imposable généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill.

Les taux d'impôts ayant été entérinés par un texte de loi sont retenus pour déterminer les impôts différés.

Les actifs d'impôts différés, liés à des pertes reportables, ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les bénéfices futurs seront suffisants pour absorber les pertes reportables.

3.17. Chiffre d'affaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur, et que leur montant peut être évalué de manière fiable. Ce montant est net des remises, rabais accordées aux clients et de certains coûts liés aux prestations commerciales.

La S.A. Construction Navale Bordeaux facture ses travaux à l'avancement pour les modèles dont la durée de réalisation est supérieure à un an.

3.18. Résultat par action

Résultat de base par action

Ce résultat est le rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré des actions en circulation.

Résultat dilué par action

Ce résultat est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes actions ordinaires potentiellement dilutives, qui comprennent les options sur actions attribuées aux membres du personnel.

3.19. Information sectorielle

Le groupe dispose de deux secteurs à présenter comme décrits ciaprès, qui correspondent aux unités opérationnelles stratégiques du groupe.

Les secteurs opérationnels du groupe sont organisés et gérés séparément suivant la nature des produits et services rendus.

- le secteur « Bateaux » regroupe les activités de fabrication et de commercialisation de bateaux auprès principalement d'une clientèle de concessionnaires ;
- le secteur « Habitat » regroupe les activités de fabrication et de commercialisation de résidences mobiles de loisirs auprès d'une clientèle de camping et de tour operators, et l'activité de fabrication et de commercialisation de logements à ossature bois. Les autres activités sont considérées comme des éléments de réconciliation.

Les actifs et passifs sectoriels sont utilisés ou résultent des activités opérationnelles de ce secteur.

Les produits des activités ordinaires sont ventilés par zone géographique en fonction de la localisation du client. Le groupe possède des actifs notamment en France, aux Etats-Unis, en Pologne, en Italie, en Espagne, en Angleterre et au Brésil.

Note 4 – Participations et périmètre de consolidation

Les entités consolidées au 31 août 2011 sont les suivantes :

				Intégr	ation Fiscale
BENETEAU SA		Société mère			X
	Siège	N° siren	% d'intérêts	Méthode	
Bénéteau Inc. Holding	Marion – USA		100,00	IG	
Bénéteau USA Inc	Marion – USA		100,00	IG	
Bénéteau UK	Southampton – Royaume-Uni		100,00	IG	
Bénéteau Espana	Barcelone – Espagne		99,97	IG	
Bénéteau Italia	Parme – Italie		95,00	IG	
Bénéteau Brasil Construçao					
de Embarcaçoes SA	Angra dos Reis (RJ) - Brésil		99,00	IG	
SPBI (*)	Dompierre s/Yon – France	491 372 702	100,00	IG	X
Ostroda Yacht	Ostroda – Pologne		100,00	IG	
Jeanneau America Inc	Annapolis – USA		100,00	IG	
Jeanneau Italia	Rome – Italie		100,00	IG	
Fonderie Vrignaud	Le Poiré sur Vie – France	547 250 241	74,94	IG	
Construction Navale Bordeaux	Bordeaux – France	342 012 390	100,00	IG	X
GBI Holding	Torino - Italie		100,00	IG	
Monte Carlo Yacht	Torino - Italie		100,00	IG	
O'Hara	Givrand – France	423 869 429	100,00	IG	X
O'Hara Vacances	Givrand – France	449 625 920	100,00	IG	X
Bio Habitat	La Chaize le Vicomte - France	511 239 915	100,00	IG	X
Bio Habitat Italia	Torino – Italie		100,00	IG	
BH	La Chaize le Vicomte - France	501 361 737	100,00	IG	X
BH Services	La Chaize le Vicomte - France	518 504 170	100,00	IG	X
IRM	Luçon — France	444 592 240	100,00	IG	X
JJ Trans	Luçon — France	353 337 090	100,00	IG	X
SGB Finance	Marcq en Baroeul - France	422 518 746	,	ME	
Habitat d'avenir	Paris – France	513 180 877	,	ME	
Sci Nautilus	Neuville en Ferrain - France	348 740 309	100,00	IG	X

IG : Intégration globale ME : Mise en équivalence

Les sociétés Bénéteau Brasil Construçao de Embarcaçoes SA pour l'activité Bateaux au Brésil et Bio Habitat Italia pour l'activité Habitat en Italie ont été créées au cours de l'exercice. L'activité de ces sociétés débutera sur l'exercice prochain.

^(*) SPBI se compose de trois établissements : Chantiers Bénéteau, Chantiers Jeanneau et BJ Technologie

Note 5 – Actif immobilisé

• Variation de l'actif immobilisé en valeur brute

	Début d'exercice au	Acquisition	Cession, Mise hors service	Var. de change	Var. par transfert de poste à poste	Fin d'exercice au
En milliers d'euros	01/09/2010				, ,	31/08/2011
Ecart d'acquisition	63 335					63 335
Frais d'établissement	6	15	0	0	0	22
Frais de développement	574	837	0	(19)	527	1 920
Concess. Brevets, Licences	2 863	20	0	0	(2 038)	845
Logiciels	6 084	756	(79)	(2)	(542)	6217
Immobilisations						
incorporelles en cours	7	6	0	(0)	(8)	6
Total Immobilisations incorporelles	9 535	I 636	(79)	(21)	(2 061)	9 010
Terrains (1)	43 349	6 846	(2)	(31)	21	50 183
Constructions et aménagements (2)	189 455	18 506	(338)	(1210)	329	206 742
Matériel et installations techniques (3)	241 542	41 207	(12 112)	(1 197)	12 574	282 014
Autres immobilisations corporelles	32 996	4 070	(1 908)	(328)	(3 150)	31 680
Immobilisations corporelles en cours	7 680	15 017	(32)	(9)	(7 627)	15 029
Avances et acomptes sur immobilisations	2 123	91	(2 056)	5	(86)	77
Total Immobilisations corporelles	517 145	85 738	(16 448)	(2 771)	2 061	585 725
Participation dans les entreprises associées	15 942	2 147				18 089
						
Participations	5	8	(3)	0	0	10
Autres titres immobilisés	27	0	0	0	0	27
Prêts	4	0	(4)	0	0	
Autres immobilisations						
financières	99	79	(44)	(0)	(1)	133
Total actifs financiers non courants	135	87	(50)	(0)	(1)	171
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	()	()	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	606 092	89 607	(16 577)	(2 792)	(1)	676 329
(I) Dont Terrain en crédit bail	173					173
(2) Dont Construction en crédit bail	2 193					2 193
(3) Dont Installations techniques en crédit bail	219					219

Le goodwill au bilan correspond exclusivement à celui généré lors de l'acquisition de IRM. Les modalités de comptabilisation du goodwill et de mise en œuvre des tests de dépréciation figurent en note 3.5.1.

• Variation des amortissements et provisions

En milliers d'euros	Début d'exercice au 01/09/2010	Dotation de l'exercice	Diminution, par cession ou reprise	Var. de change	Var. par transfert de poste à poste	Fin d'exercice au 31/08/2011
Ecart d'acquisition	0					0
Frais d'établissement	5	4	0	0	0	9
Frais de développement	574	236	0	(4)	22	828
Concess.Brevets, Licences	1 183	1	0	0	(1 175)	9
Logiciels	5 023	489	(83)	(6)	(28)	5 395
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Total Immobilisations incorporelles	6 785	731	(83)	(10)	(1 181)	6 242
Terrains (1)	9 286	7 4	0	0	0	11 000
Constructions et aménagements (2)	76 848	9 727	(235)	(647)	0	85 693
Matériel et installations techniques (3)	171 984	33 590	(11 438)	(834)	l 442	194 745
Autres immobilisations corporelles	20 688	3 277	(1 836)	(238)	(261)	21 630
Total Immobilisations corporelles	278 807	48 307	(13 509)	(1718)	1 181	313 068
Participation dans les entreprises associées	0					0
Participations	0	0	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0	0
Total actifs financiers non courants	0	0	0	0	0	0
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	285 592	49 038	(13 592)	(1 729)	(0)	319 309
(I) Dont Terrain en crédit bail						
(2) Dont Construction en crédit bail	1 665	88	0	0	0	l 753
(3) Dont Installations techniques en crédit ba	il 187	10	0	0	0	197

5.1- Participation

Ce poste concerne des sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation en raison de leur caractère non significatif :

En milliers d'euros	Date de clôture	Juste valeur des titres	Chiffre d'affaires	Capitaux propres hors résultat de l'exercice	Résultat de l'exercice
SCI du Bignon	31/08/2011	2	55	126	3
Total participations		2			

5.2 Participation dans les entreprises associées

Il s'agit de la participation à hauteur de 49% dans SGB Finance, les 51% étant détenu par CGL (groupe Société Générale), et de la participation à hauteur de 50% dans Habitat d'avenir.

Informations concernant les sociétés consolidées par mise en équivalence :

<u>SGB</u>		
en milliers d'euros	31/08/2011	31/08/2010
Total actifs	558 061	475 422
Capitaux propres	36 285	32 163
Comptes et emprunts (1)	453 584	381 253
Produit net bancaire	14415	13 477
Résultat net	4 170	5 390

Habitat d'avenir		
en milliers d'euros	31/08/2011	31/08/2010
Total actifs	I 846	1017
Capitaux propres	271	63
Actif immobilisé	648	579
Chiffre d'affaires	667	0
Résultat net	207	9

Note 6 – Stocks et encours

Les provisions pour dépréciation sont calculées par différence entre la valeur brute déterminée selon les principes ci-dessus et la valeur nette probable de réalisation. La provision pour dépréciation des stocks de pièces de production et de rechange a été déterminée selon une méthode statistique, essentiellement fondée sur le risque de non utilisation de ces pièces.

A la clôture de l'exercice, les stocks et encours se présentent ainsi :

	Brut	Amort.&Prov.	Net	Net
En milliers d'euros	31/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	31/08/2010
Matières premières et autres approvisionnements	55 869	(4 395)	51 474	45 661
En-cours de production	36 998	0	36 998	35 197
Produits intermédiaires et finis	64 754	(874)	63 880	43 646
Marchandises	5 241	(51)	5 190	2 387
Total	162 861	(5 320)	157 541	126 891

Note 7 – Clients et comptes rattachés

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable brute. La gestion du risque financier relatif aux créances clients et comptes rattachés est présentée en note 26.

	Brut	Provisions	Net	Net
En milliers d'euros	31/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	31/08/2010
Clients et comptes rattachés	94 413	(3 729)	90 684	86 272
Total	94 413	(3 729)	90 684	86 272

Note 8 – Autres créances

En milliers d'euros		31/08/2011	31/08/2010
Avances et acomptes sur commandes		6810	3 980
Créance sur instruments financiers	note 15	628	I 823
Créances fiscales et sociales diverses		20 705	15 158
Créance d'impôt			2 158
Autres créances		5 013	2 774
Charges constatées d'avance		3 854	3 835
AUTRES CREANCES		37 010	29 728

Les autres créances sont principalement constituées de créances fiscales et sociales.

⁽¹⁾ auprès de la Société Générale

Note 9 - Trésorerie et équivalent de trésorerie

31/08/2011	31/08/2010
135 557	177 383
18 173	13 616
153 730	190 999
	135 557

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Les valeurs mobilières de placement sont des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie nette se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/08/2011	31/08/2010
Valeurs mobilières de		
placement et intérêts courus	135 557	177 383
Disponibilités à l'actif	18 173	13 616
Concours bancaires et		
intérêts courus Note 13	(7 091)	(1 980)
Dettes financières auprès des		
établis, de crédit Note 13	(39 440)	(32 731)
Autres dettes financières		
diverses Note 13	(5 698)	(7 274)
TRESORERIE NETTE	101 501	149 014

La variation de l'endettement financier net a été la suivante :

en milliers d'euros	31/08/2010	Variation	variation de change	31/08/2011
Trésorerie brute	190 999	(36 885)	(384)	153 730
Soldes débiteurs et concours bancaires courants	(1 980)	(5 159)	48	(7 091)
Trésorerie nette	189 019	(42 044)	(336)	146 639
Endettement financier brut	(40 005)	(5 293)	160	(45 138)
ENDETTEMENT FINANCIER NET	149 014	(47 337)	(176)	101 501

Note 10 - Capitaux propres

10.1. Capital social

Le capital social, entièrement libéré, se compose de 82 789 840 actions de 0,10 €.

Le nombre d'actions propres en circulation a évolué de la manière suivante :

	Nombre	Valorisation en milliers d'euros
Actions au 31/08/2010	5 77 426	58 106
Acquisitions	885 742	11 969
Transfert (*)	(4 357 360)	(46 450)
Cessions	(733 958)	(9 573)
Actions au 31/08/2011	I 565 850	14 052

^(*) réduction du capital par annulation d'actions propres réalisée le 28 février 2011

10.2. Plans d'attribution d'options d'achat d'actions

Il a été levé 88 342 options d'achat d'actions au cours de l'exercice.

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

en nombre d'options	Options d'achat
Options en début d'exercice	433 648
Options exercées durant l'exercice	(88 342)
Options à la fin de l'exercice	345 306

Concernant les 88 342 options exercées au cours de l'exercice, le prix d'exercice moyen était de $5,63 \in$ et le cours moyen de l'action à la date d'exercice était de $14,62 \in$.

Les options d'achats d'actions accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur constatée dans le compte de résultat, sur la ligne frais de personnel (note 18) sur la période d'acquisition des droits d'exercice pour les salariés. La juste valeur est déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black &Scholes, sur la base d'hypothèses déterminées par un actuaire.

Les options d'achat émises et attribuées, et pouvant être levées au 31 août 2011 ont les caractéristiques suivantes :

	Prix d'exercice en euros	Nombre d'options	Durée de vie résiduelle (en nombre d'années)
oct-01	5,96	85 266	0,16
févr-03	6,46	188 840	1,50
août-06	12,56	71 200	5,00
Total des options d'achat d'ac	tions	345 306	

Aucune condition de performance n'est attachée à l'exercice de ces options. La période d'exercice est de 6 ans à l'expiration du délai d'indisponibilité de 4 ans.

10.3. Plans d'attribution d'actions gratuites

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

en nombre d'actions	Actions gratuites
Actions en début d'exercice	88 440
Actions émises durant l'exercice	0
Actions autorisées durant l'exercice	(21 250)
Actions dont les conditions d'attribution	
ne seront pas atteintes (*)	0
Actions à la fin de l'exercice	67 190

^(*) actions reclassées en actions propres non affectées

Parmi les actions gratuites restantes au 31 août 2011, 36 000 sont soumises à des conditions de performance.

10.4. Stratégie de gestion du capital

Composition du capital au 31/08/2011:

- La SA BERI 21 détient 54,33% du capital et plus de 70% des droits de vote
- 1,89% du capital est détenu en autocontrôle, sans droit de vote
- Le reste du capital est détenu par le public. Conformément aux statuts, tout actionnaire détenant plus de 2.5% du capital doit informer la société. Au 31 août 2011, un seul actionnaire autre que BERI 21 détient plus de 2.5% du capital (2.52%).

Le Directoire précise que 674 200 actions, soit 0,8 % du capital, sont détenues par les salariés et anciens salariés dans le cadre du FCPE BENETEAU ACTION, en application de l'Article L.225-102 du Code de commerce. Il n'existe pas d'actions préférentielles.

Politique de distribution des dividendes :

La politique de distribution des dividendes du groupe consiste à rémunérer l'actionnaire sur la base des résultats de l'exercice passé, tout en préservant les capacités d'investissements du groupe par ses fonds propres.

Politique d'attribution d'options :

La politique du groupe consiste en l'attribution d'options d'achat d'actions ou d'actions gratuites dans la limite du nombre maximal d'actions provenant du plan de rachat d'actions de la société. Ces attributions s'effectuent auprès des dirigeants et mandataires sociaux mais également auprès d'une plus large population des effectifs du groupe.

Politique de gestion des actions propres :

Tous les 18 mois, un nouveau programme de rachat d'actions propres est défini et est soumis à l'approbation de l'AG. Le programme en cours actuellement a été approuvé par l'AG du 28 janvier 2011.

Note II - Provisions

En milliers d'euros	31/08/2010	Dot.	Reprise prov. utilisées	Reprise prov.non utilisées	Autre (*)	31/08/2011
Provisions non courantes	10 925	5 227	(1 706)	(7 801)	(45)	6 600
Provisions pour garanties	15 625	4 851	(4917)	(2 251)	(91)	13 217
Provisions pour risque de change	37	105	(36)	0	0	106
Total provisions	26 588	10 182	(6 659)	(10 052)	(136)	19 923

^(*) dont variation de change (91 milliers d'euros)

Les provisions ont été revues au 31 août 2011 en fonction des éléments à disposition à la date de l'arrêté comptable. Les reprises sans objet correspondent essentiellement à la mise à jour de risques techniques en fonction des données historiques réelles.

Les provisions non courantes sont essentiellement constituées des provisions pour litiges et procès en cours. Elles intègrent une provision pour litige fiscal constituée à hauteur de la proposition de redressement. La charge relative à ce risque fiscal est comptabilisée sur la ligne «charge d'impôts sur le résultat» (voir note 23).

Les provisions pour garanties sont calculées sur la base d'une approche statistique complétée en cas de risques spécifiques identifiés, tenant compte des parcs concernés, des coûts de service après vente et des taux de retour estimés.

Note 12 – Avantages au personnel

Il existe quatre régimes de retraite différents au sein du groupe selon le pays d'appartenance des filiales : Pologne, Etats-Unis, Italie et France. Ce sont tous des régimes à contribution définie.

En milliers d'euros	31/08/2011	31/08/2010
Indemnités de départ à la retraite	8 542	6 896
Médailles du travail	1 020	956
Total	9 562	7 852

Indemnités de départ à la retraite

En milliers d'euros	31/08/2011	31/08/2010
Actifs financiers de couverture		
Valeur en début d'exercice	0	0
Rendement		
Versements complémentaires		
Prestations payées		
Valeur fin d'exercice	0	0
Provisions renseignées au bilan		
Valeur actuarielle des engagements à couvrir par des actifs financiers (dette actuarielle)	8 542	6 896
Valeur des actifs financiers	0 3 12	0 0 / 0
Valeur actuarielle des engagements non couverts		
Gains et pertes actuariels non reconnus		
Provisions au bilan	8 542	6 896
TOTIONIO da Citali	00.2	0070
Composantes de la charge annuelle		
Coût des services rendus	797	345
Charges d'intérêts sur la dette actuarielle	715	842
Rendement attendu des actifs		
Gains et pertes actuariels reconnus par le résultat		
Charge de l'exercice	1 512	I 187
Variation des provisions au bilan		
Début d'exercice	6 896	5 756
Variation de périmètre	0 0 / 0	0
Décaissements	O	(164)
Charge de l'exercice	1.512	1 187
Gains et pertes actuariels reconnus par les réserves	134	117
Provision à la clôture	8 542	6 896
TOVISION a la clocul c	0312	0 070
Principales hypothèses actuarielles		
Taux d'actualisation	5%	5%
Taux d'augmentation moyen des salaires (avec inflation)	2%	2%
Age départ en retraite Cadre né avant 1952	60 ans	60 ans
Cadre né après 1952	65 ans	65 ans
Non cadre né avant 1952	60 ans	60 ans
Non cadre né après 1952	65 ans	65 ans

^(*)II s'agit d'un montant brut, net d'impôt différé il s'élève à 88 K€ (cf « Etat du résultat global »)

Une variation de I point du taux actuariel aurait une incidence de (-) I 659 milliers d'euros sur la provision pour indemnité de départ à la retraite.

Médailles du travail

En milliers d'euros	31/08/2011	31/08/2010
Début d'exercice	956	836
Variation de périmètre	(-)	(-)
Décaissements	(39)	(-)
Charge de l'exercice	103	120
Provision à la clôture	1 020	956

Le calcul de la provision pour médailles du travail est effectué par un actuaire selon les mêmes critères que la provision pour indemnités de départ à la retraite.

Le taux actuariel retenu s'élève à 5%

Note 13 – Dettes financières

La présente note fournit des informations sur les dettes financières du groupe. L'exposition du groupe au risque de taux d'intérêt, risque de change et de liquidité sont présentées en note 26.

En milliers d'euros	31/08/2011	31/08/2010
Concours bancaires créditeurs	7 091	I 980
Emprunt en crédit-bail	24	30
Emprunts et dettes financières		
auprès des établissements de crédit	10 293	8 753
Emprunts et dettes financières		
diverses	5 555	7 47
Dettes financières à court terme	15 872	15 930
Emprunt en crédit-bail	7	33
Emprunts et dettes financières		
auprès des établissements de crédit	29 116	23 915
Emprunts et dettes		
financières diverses	143	127
Dettes financières à long terme	29 266	24 075
Dettes Financières	52 229	41 985

Les termes et conditions des emprunts auprès des établissements de crédit en cours sont les suivants :

					31/08/2011	
	devise	taux d'intérêt	Année	Valeur	Valeur	Valeur
		nominal	d'échéance	nominale	comptable à	comptable à
En milliers d'euros					court terme	long terme
Prêt bancaire	PLN	Euribor 3M +0,80%	2013	3 49 1	1514	l 977
Prêt bancaire	USD	1,80%	2012	231	231	0
Prêt bancaire garanti	EUR	Euribor 3M +0,70%	2014	7 920	2 80 I	5 280
Prêt bancaire garanti	EUR	Euribor 3M +0,83%	2014	6 000	2 094	4 000
Prêt bancaire garanti	EUR	Euribor 3M +1,00%	2014	6 000	2 084	4 000
Prêt bancaire garanti	EUR	Euribor 360 *35%	2021	15 400	I 540	13 860

Note 14 – Autres dettes et créditeurs

En milliers d'euros		31/08/2011	31/08/2010
Dettes fournisseurs d'exploitation		70 524	71 934
		12.010	25 222
Avances et acomptes reçus sur commandes		12010	25 328
Dettes fiscales et sociales		77 420	66 285
Autres dettes d'exploitation		21 682	16 389
Dettes sur instruments financiers	Note 15	435	284
Dettes sur immobilisations		8 176	3 575
Produits constatés d'avance		2 006	1 962
Autres dettes		121 729	113 823
Dette d'impôt exigible		14 081	12 342

Note 15 - Instruments financiers

Pour les instruments dérivés qui ne répondent pas à la définition de la comptabilité de couverture, les pertes et gains représentatifs de la variation de valeur de marché à la date de clôture sont enregistrés en résultat, dans la ligne « autres charges financières ».

Au 31 août 2011, le portefeuille d'instruments financiers est le suivant :

Nature	Volume	Date d'échéance	Juste Valeur (en k€)	Couverture au sens IFRS	Impact brut sur le résultat (en k€)	Impact brut sur les réserves (en k€)
VAT USD	29 797 kusd	entre sept 2011	627	Oui	114	513
		et février 2012				
AAT PLN	130 665 kpln	entre sept 2011	(434)	Oui	(84)	(350)
		et août 2012				

Note 16 – Engagements

en K€		31/08/2011	
	réciproques	donnés	reçus
Cautions	-	4 768	l 87 l
Garanties	14617(1)	84 300 (2)	1 407
Garanties entreprises liées	23 036 (1)	. ,	
Total Groupe	37 653	89 068	3 278

- (I) Pour 36 933 K€ : engagements liés aux contrats de financement des produits,
 - Pour 720 K€ : engagements liés aux locations mobilières
- (2) Pour 17 817 K€ : engagements de réservation de locations de modules auprès des campings par O'Hara Vacances Pour 65 499 K€ : garanties bancaires
 - Pour 983 K€: engagements liés aux centrales de financement des produits

Note 17 - Information sectorielle

17.1- Secteurs opérationnels

Exercice 2010/2011

EXCICICE 2010/2011			
En milliers d'euros	Bateaux	Habitat	Total
Produits des activités ordinaires	694 662	227 27	921 789
Amortissements des actifs sectoriels	44 561	4 450	49 011
Résultat opérationnel courant	52 467	12 538	65 005
Actifs sectoriels	676 694	120 480	797 173
Passifs sectoriels	239 099	48 945	288 045
Investissements corporels et incorporels	77 823	11 784	89 607

Exercice 2009/2010

En milliers d'euros	Bateaux	Habitat	Total
Produits des activités ordinaires	573 479	205 775	779 254
Amortissements des actifs sectoriels	43 952	3 993	47 945
Résultat opérationnel courant	32 493	12 774	45 267
Actifs sectoriels	530 996	224 420	755 416
Investissements corporels et incorporels	29 992	7 374	37 366

17.2- Information géographique

Exercice 2010/2011

En milliers d'euros

Activité	Zone	Produits des activités ordinaires	Actifs sectoriels	Investissements Corporels et incorporels
Bateaux	France	179 216	612 009	48 315
	Europe	296 815	45 969	28 011
	Amérique du Nord	61 404	18 106	I 455
	Reste du Monde	157 227	610	42
	Bateaux	694 662	676 694	77 823
Habitat	France	212 422	120 300	7 728
	Europe	14 413	180	4 056
	Reste du Monde	292		
	Habitat	227 127	120 480	11 784
TOTAL		921 789	797 174	89 607

Exercice 2009/2010

En milliers d'euros

Activité	Zone	Produits des activités ordinaires	Actifs sectoriels	Investissements Corporels et incorporels
Bateaux	France	175 232	467 182	27 621
	Europe	255 189	36 233	l 747
	Amérique du Nord	37 904	27 581	624
	Reste du Monde	105 154	0	0
	Bateaux	573 479	530 996	29 992
Habitat	France	193 320	224 420	7 374
	Europe	12 334	0	
	Reste du Monde	121		
	Habitat	205 775	224 420	7 374
TOTAL		779 254	755 416	37 366

Note 18 - Personnel

en milliers d'euros	2010/2011	2009/2010
Salaires et traitements	127 538	117 338
Charges sociales	51 993	46 678
Personnel extérieur	49 367	23 217
Avantages au personnel		
donnant lieu à provision	l 496	1118
Rémunérations en actions (IFRS 2)	327	275
Participation et intéressement	11 105	7 559
Frais de personnel	241 826	196 185

Ventilation de l'effectif

vericiación de l'enecen		
moyen par catégorie	2010/2011	2009/2010
Cadres	357	327
Agents de maîtrise	261	253
Employés	732	624
Ouvriers	5 682	4 578
Effectif total	7 032	5 782

Note 19 - Charges externes

en milliers d'euros	2010/2011	2009/2010
Consommables, sous-traitance,		
maintenance	36 154	26 969
Marketing, publicité	12 476	11 456
Honoraires, commissions,		
études et recherches, assurance	17 303	14 170
Location	6 842	4 604
Autres	18 366	16 891
Charges externes	91 141	74 090

Les engagements du groupe de paiement minimum futur au titre de la location s'élèvent à 1 666 milliers d'euros, dont 1 087 milliers d'euros à moins d'1 an et 579 milliers d'euros avec une échéance comprise entre 1 et 5 ans.

Note 20 - Autres produits et charges opérationnels courants

en milliers d'euros	2010/2011	2009/2010
Provisions devenues sans objet	7 162	4 252
Plus values nettes sur cession		
des actifs immobilisés	99	0
Divers produits	4 395	406
Autres produits opérationnels		
courants	11 656	4 658

en milliers d'euros	2010/2011	2009/2010
Brevet, droits d'auteur,		
jetons de présence	(727)	(646)
Moins values nettes		
sur cession des actifs immobilisés	0	(35)
Charges nettes sur les créances		
devenues irrécouvrables	(527)	(912)
Indemnités	(0)	(4 663)
Divers	(626)	(983)
Autres charges opérationnelles		
courantes	(1 880)	(7 239)

Des provisions constituées dans le cadre de litiges techniques ont été mises à jour en fonction des nouveaux éléments à disposition. Cette mise à jour conduit à la diminution du risque résiduel. Les divers produits intègrent notamment des indemnités perçues dans le cadre de la résolution de litiges.

Note 21 - Autres produits et charges opérationnels

en milliers d'euros	2010/2011	2009/2010
Charges de restructuration	0	(108)
Autres charges opérationnelles	0	(108)
Restructuration	1 894	0
Autres produits opérationnels	I 894	0

Note 22 – Résultat financier

en milliers d'euros	2010/2011	2009/2010			
Produits d'intérêts générés par la tréso-					
rerie et les équivalents de trésorerie	1 274	872			
Produits de trésorerie et					
équivalents de trésorerie	1 274	872			
Intérêts et charges assimilées	(2 393)	(1 876)			
Coût de l'endettement financier brut	(2 393)	(1 876)			
Coût de l'endettement financier net	(1119)	(1 004)			
Différence négative de change (nette)	0	(1 965)			
Autres charges financières	0	(1 965)			
Différence positive de change (nette) Variation de juste valeur des	4 680				
instruments financiers (IAS32-39) (*)	31	379			
Autres intérêts et produits assimilés	220	274			
Autres produits financiers	4 93 I	653			
Résultat financier	3 812	(2 316)			
		and the second			

^(*) Il s'agit de dérivés non qualifiés de couverture et de la part inefficace des variations de valeurs d'instruments qualifiés de couverture.

Note 23 – Impôt sur les résultats et impôts différés

23.1- Charge d'impôt

La ventilation de la charge d'impôt est la suivante :

en milliers d'euros	2010/2011	2009/2010
Impôts exigibles	29 668	14 486
Impôts différés	(3 800)	(440)
Charge d'impôt sur les résultats	25 868	14 046

Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt comptabilisée se décompose comme suit :

en milliers d'euros	2010/2011	2009/2010
Impôt théorique sur le résultat		
consolidé calculé au taux de 34,43%		
(hors société mise en équivalence)	24 382	14 745
Incidence des crédits d'impôts	(342)	(599)
Incidence des pertes fiscales	(1 335)	0
Impact des autres différences		
permanentes	365	(423)
Impact des redressements fiscaux		
en cours (note 11)	3 066	0
Incidence des variations		
de taux d'imposition	(268)	323
Impôt au compte de résultat	25 868	14 046

23.2- Impôts différés

Le détail des actifs et passifs d'impôts différés à la fin de l'exercice est le suivant :

en milliers d'euros	2010/2011	2009/2010
Immobilisations incorporelles	4	9
Stocks	869	721
Avantages du personnel	2 706	2 192
Instruments financiers	371	0
Différences temporelles	3 620	2 574
Compensation	(6 381)	(4 467)
Total des impôts différés actif	1 189	1 029
Immobilisations corporelles	323	434
Amortissements dérogatoires	5 498	5 925
Activation du crédit bail	160	183
Instruments financiers	0	148
Activation des frais		
de développement des moules	0	I 378
Autres	400	323
Compensation	(6 381)	(4 467)
Total des impôts différés passif	0	3 924
Actif net d'impôts différés	1 189	(2 895)

La variation des actifs nets d'impôts différés se décompose comme suit :

en milliers d'euros	2010/2011	2009/2010
Au I ^{er} septembre	(2 895)	(3 304)
Variation de périmètre	0	0
Normes IAS 32&39	477	(343)
Ecart de conversion	(125)	271
Produit (charge) d'impôts différés	3 804	440
Autres impôts enregistrés		
en capitaux propres	(72)	41
Au 31 août	1 189	(2 895)

Note 24 - Résultat par action

	2010/2011	2009/2010
Résultat net part du Groupe		
(en milliers d'euros)	46 986	31 427
Nombre moyen pondéré		
d'actions en circulation	81 571 152	81 819 646
Résultat net par action		
(en euros)	0,58	0,38
Nombre moyen pondéré d'actions		
après effet dilutif	82 033 927	82 344 595
Résultat net par action (en euros)	0,57	0,38

Note 25 – Informations concernant les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent :

- les opérations avec les sociétés ou les administrateurs des sociétés qui exercent des fonctions de direction et de contrôle de l'activité au sein du groupe Bénéteau, incluant notamment les opérations effectuées avec la société BERI 21, actionnaire majoritaire du groupe.
- Cette société réalise des études pour la conception des bâtiments industriels du groupe et à ce titre facture les sociétés du groupe. Elle facture également des prestations d'assistance juridique, d'assistance et de conseil en matière d'organisation et d'investissement, et de conseil en matière stratégique. Par ailleurs, le groupe loue une partie de ses bureaux à BERI 21.
- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de direction du groupe Bénéteau.
- les opérations avec les co-entreprises SGB Finance et Habitat d'avenir.

25.1 - Transactions avec les parties liées

en milliers d'euros	2010/2011	2009/2010
Ventes de biens et services	45	51
Achats de biens et services	684	575
Créances	16	25
Dettes	305	205

25.2 - Avantages octroyés aux dirigeants

L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de direction du groupe comptabilisés en charge s'établissent comme suit :

en milliers d'euros	2010/2011	2009/2010
Avantages à court terme	l 487	I 233
Autres avantages à long terme	23	15
Jetons de présence	298	304
Paiement en actions (1)	48	13
Total	1 856	1 565

(1) montant déterminé conformément à la norme IFRS2 «paiement en actions» et selon les modalités décrites en note 3,12 et 18

25.3 – Transactions avec les co-entreprises

Les transactions avec les co-entreprises SGB Finance (détenue à 49%) et Habitat d'avenir (détenue à 50%) ont été les suivantes :

en milliers d'euros	2010/2011	2009/2010
Ventes de biens et services	5 136	1 135
Achats de biens et services	570	233
Frais financiers	228	220
Créances	70	293
Dettes	692	301

Note 26 – Gestion du risque financier

26.1. Classement des instruments financiers par catégorie de comptabilisation

Au 31/08/2011

	Valeur comptable u 31/08/2011	Juste valeur au 31/08/2011	Actif financier à la juste valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Actifs/ Passifs financiers disponibles à la vente	Passifs au coût amorti
Autres titres de participation	27	27			27	
Prêts et cautions	144	144		144		
Créances clients	90 684	90 684		90 684		
Autres créances	37 010	37 010	88	36 382	540	
Trésorerie et équivalents de trésoreri	e 153 730	153 730	153 730			
Dettes financières	(52 229)	(52 229)				(52 229)
Autres dettes	(434)	(434)	(58)		(377)	,
Sous total	229 931	229 93 I	153 760	127 210	190	(52 229)

Au 31/08/2010

	Valeur comptable 31/08/2010	Juste valeur au 31/08/2010	Actif financier à la juste valeur par le compte	Prêts et créances	Actifs/ Passifs financiers disponibles	Passifs au coût amorti
En milliers d'euros			de résultat		à la vente	
Autres titres de participation	27	27			27	
Prêts et cautions	105	105		105		
Créances clients	86 272	86 272		86 272		
Autres créances	29 728	29 728		27 905	1712	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	190 999	190 999	190 999			
Dettes financières	(41 985)	(41 985)				(41 985)
Autres dettes	(284)	(284)	(38)	(246)		
Sous total	264 862	264 862	191 072	114 282	I 493	(41 985)

26.2. Classement des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en fonction des niveaux de juste valeur

<u>Au 31/08/2011</u>

En milliers d'euros	Niveau I	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres disponibles à la vente	0		27	27
Instruments de couverture	0	628		628
Autres actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat	0		153 730	153 730
Actifs financiers	0	628	153 757	154 385
Instruments de couverture	0	(434)		(434)
Autres passifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat	0	(602)	(51 627)	(52 229)
Passifs financiers	0	(1 037)	(51 627)	(52 664)

<u>Au 31/08/2010</u>

En milliers d'euros	Niveau I	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres disponibles à la vente	0		27	27
Instruments de couverture	0	1 823		1 823
Autres actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat	0		190 999	190 999
Actifs financiers	0	I 823	191 026	192 849
Instruments de couverture	0	(284)		(284)
Passifs financiers	0	(284)	0	(284)

26.3. Classement des instruments financiers par catégorie de risque

<u>Au 31/08/2011</u>

En milliers d'euros	Valeur comptable au 31/08/2011	Risque de crédit (en juste valeur)	Risque de liquidité (en juste valeur)	Risque de taux (en juste valeur)	Risque de de change (en juste valeur)
Prêts et cautions	au 51/06/2011 144	Valeur)	juste valeur)	juste valeui j	juste valeur)
Créances clients	90 684	90 684			
		35 948			1.0/2
Autres créances	37 010				1 062
Disponibilités	18 173	18 173			
SICAV et autres placements	135 557	135 557			
Crédit bail	(31)	(7)	(24)		
Autres emprunts	(45 107)	(29 259)	(15 848)		
Concours bancaires	(7 091)	, ,	(7 091)		
Total	229 339	251 240	(22 963)	0	1 062

Au 31/08/2010

	Valeur comptable	Risque de crédit (en juste	Risque de liquidité (en	Risque de taux (en	Risque de de change (en
En milliers d'euros	au 31/08/2010		juste valeur)	juste valeur)	juste valeur)
Autres titres de participation	27	27			
Prêts et cautions	105	105			
Créances clients	86 272	86 272			
Autres créances	29 728	27 905			1 823
Disponibilités	13 616	13 616			
SICAV et autres placements	177 383	177 383			
Crédit bail	(64)	(34)	(30)		
Autres emprunts	(39 941)	(24 041)	(15 900)		
Concours bancaires	(1 980)	,	(1 980)		
Total	265 146	281 233	(17 910)	0	I 823

26.4- Risque de crédit

Classement des créances commerciales en échues et non échues

Au 31/08/2011

En milliers d'euros	Brut	dont export	Dépréciation	Nette
Non échues	44 820	21 909	0	44 820
Echues	49 593	19 196	(3 728)	45 864
Créances commerciales	94 412	41 105	(3 728)	90 684

Au 31 août 2011, les 45 864 milliers d'euros de créances nettes échues concernent principalement :

- au sein de l'activité Bateaux (28 259 milliers d'euros), les bateaux mis à disposition des clients et non encore livrés, selon la règle adoptée par le groupe de reconnaissance du chiffre d'affaires à la mise à disposition;
- au sein de l'activité Habitat (17 605 milliers d'euros), les retards de règlement des clients par rapport au délai théorique de paiement, dont le risque de crédit est appréhendé par le groupe.

Au 31/08/2010

En milliers d'euros	Brut	dont export	Dépréciation	Nette
Non échues	46 751	11 019	0	46 75 1
Echues	43 640	11513	(4 119)	39 521
Créances commerciales	90 391	18 492	(4 119)	86 272

Variation des dépréciations sur créances commerciales

En milliers d'euros	31/08/2010	31/08/2011
Solde au 1 er septembre	3 419	4 1 1 9
Perte de valeur comptabilisée	700	(391)
Solde au 31 août	4 1 1 9	3 728

Pourcentage de créances échues sur créances mobilisables

en milliers d'euros	31/08/2010	31/08/2011
Créances commerciales en valeur brute	90 39 1	94 412
Provisions pour créances douteuses	(4 119)	(3 728)
Créances commerciales en valeur nette	86 272	90 684
Créances échues au 31 août	39 521	45 905
dont créances export	11513	18 838
% créances échues sur créances mobilisables	45,8%	50,6%

26.5- Risque de change

L'exposition du groupe au risque de change est la suivante :

	31/0	31/0	31/08/2010	
	KUSD	KPLN	KUSD	KPLN
Créances commerciales	26 976	842	19 045	730
Dettes fournisseurs	(5 451)	(6 359)	(2 948)	(6 723)
Exposition bilancielle brute	21 526	(5 517)	16 097	(5 992)
Ventes prévisionnelles estimées	63 004	0	35 500	0
Achats prévisionnels estimés	(20 240)	(148 237)	(10 000)	(117 495)
Exposition prévisionnelle brute	42 764	(148 237)	25 500	(117 495)
Contrats de change à terme	(29 797)	130 665	(37 397)	110 371
Exposition nette	34 493	(23 088)	4 200	(13 116)

Note 27 – Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires facturés par les commissaires aux comptes au titre du contrôle légal des comptes et au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes ont été les suivants :

ATLANTIQUE REVISION	KPMG Audit
CONSEIL	

en milliers d'euros et en pourcentage	31/0	08/2011	31/08	8/2010	31/08	3/2011	31/08	3/2010
	K€	%	K€	%	K€	%	K€	%
Commissariat aux comptes,								
certification des comptes, examen								
des comptes sociaux et consolidés	211	100%	209	100%	185	100%	186	90%
- société mère	40	19%	39	19%	50	27%	49	24%
- filiales	171	81%	170	81%	135	73%	137	66%
Autres diligences et prestations								
directement liées à la mission du								
Commissaire aux comptes		0%		0%		0%		0%
Sous-total	212	100%	210	100%	186	100%	187	100%
Autres prestations rendues par les réseaux								
aux filiales intégrées globalement							20	
Sous-total	0	0%	0	0%	0	0%	20	10%
Total des honoraires	212		210		186		207	

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 août 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Bénéteau S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur des goodwills selon les modalités décrites dans la note 3.5.1. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que l'annexe donne une information appropriée.

Les provisions inscrites au bilan et les principes et méthodes de comptabilisations de ces provisions sont détaillés dans les notes II et 3.14. Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes et sur la base des informations disponibles lors de nos travaux, nous avons revu les approches utilisées par le groupe et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses et modalités retenues pour la détermination de ces provisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Rennes et La Roche sur Yon, le 22 décembre 2011

KPMG Audit Département de KPMG S.A. Atlantique Révision Conseil

Vincent Broyé Associé Sébastien Caillaud Associé

Éléments financiers

Bénéteau S.A.

Bilan au 31 Août 2011

ACTIF

En K€	Notes	Montants bruts 31/08/2011	Amortis- sements	Montants nets 31/08/2011	Montants nets 31/08/2010
Immobilisations incorporelles	1.2	31/06/2011	et provisions	31/00/2011	31/06/2010
Frais de recherche et développement	1.2	574	574		
Concessions, brevets, licences, marques	1.5	778	3/1	778	778
•	Τ,1	//0	-	//0	//0
Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles		2 477	- 1 817	659	401
Immobilisations incorporelles en cours		24//	101/	637	401
Immobilisations corporelles	1.5				
Terrains	1.5	392	66	326	335
Constructions		6 543	2819	3 724	4 027
					214
Inst. techniques, matériels et outils industriels		548	362	186	
Autres immobilisations corporelles		1 704	I 274	430	544
Immobilisations en cours		1 081	-	1 081	68
Avances et acomptes		-		-	
Immobilisations financières (2)	1.6	00.252		00.252	04.252
Participations		98 353	-	98 353	94 353
Créances rattachées à des participations		13 879	-	13 879	19 458
Autres titres immobilisés		11 221	154	11 067	54 680
Prêts			-		3
Autres immobilisations financières		15		15	20
Actif immobilisé	1.1	137 566	7 066	130 501	174 881
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres approvis.		-	_	-	-
En cours de production		-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis		- 4.121	-	-	
Avances et acomptes sur commandes		4 3	-	4 3	2 250
Créances	1.7				
Créances clients et comptes rattachés		2 541	-	2 541	2 101
Autres créances d'exploitation		95 029	150	94 879	71 368
Valeurs mobilières de placement	8.1	137 803	71	137 732	180 785
Disponibilités		7 1 1 5	-	7 115	184
Charges constatées d'avance	1.9	469	-	469	398
Actif circulant		247 088	221	246 867	257 086
Ecart de conversion actif		21	-	21	-
TOTAL ACTIF		384 675	7 287	377 388	431 967
(I) de et de 3 e de 3					
(1) dont droit au bail				-	-
(2) dont à moins d'un an				-	-

Bilan au 31 Août 2011 (suite)

PASSIF

En K€	Notes	31/08/2011	31/08/2010
Capital social dont capital versé	2.1	8 279	8 7 1 5
Primes d'émission, fusion, apports		27 850	27 850
Réserves			
Réserve légale		871	871
Réserves réglementées		-	
Autres réserves		194 084	257 035
Report à nouveau		674	-
Résultat de l'exercice		(5 171)	(6 479)
Subventions d'investissement		-	-
Provisions réglementées		290	252
Capitaux propres	2.11	226 878	288 244
Provisions			
Provisions pour risques		21	5 610
Provisions pour charges		949	1012
Provisions pour risques et charges	2,2	970	6 622
Dettes financières (1)			
Emprunts et dettes auprès éts de crédit (2)		14 371	18 781
Emprunts et dettes financières divers		117 321	103 442
Avances et acomptes reçus sur commandes		-	-
Dettes d'exploitation (1)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1821	1 123
Dettes fiscales et sociales		15 746	13 522
Autres		280	229
Dettes diverses (1)			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Produits constatés d'avance (1)		-	-
Passif circulant	2.3	149 541	137 097
Ecarts de conversion passif		-	4
TOTAL PASSIF		377 388	431 967
(I) dont à moins d'un an		140 261	
(2) dont concours bancaires courants		396	148
(=) 33.1. 33.1. Coli 3 Darreum Co Coli arto		3,0	1 10

Compte de Résultat 31 Août 2011

En K€	Notes	2010/2011	2009/2010
Produits d'exploitation	14000	-	2007/2010
Production vendue : biens et services		11 556	8 022
Chiffre d'affaires net	3.1	11 556	8 022
Production stockée		-	-
Production immobilisée		_	-
Subventions d'exploitation		_	-
Reprises sur provisions et amortissements,			
transfert de charges	3.2	6 099	1 292
Autres produits		-	10
Produits d'exploitation		17 655	9 325
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises 5 556		-	38
Autres achats externes		7 340	5 789
Impôts, taxes et assimilés		178	257
Charges de personnel	3.3		
Salaires et traitements		I 847	1 383
Charges sociales		77	612
Dotations aux amortissements et provisions			
Sur immobilisations : dotations aux amort.		951	847
Sur immobilisations : dotations aux prov.		-	-
Sur actif circulant : dotations aux provisions		-	
Pour risques et charges : dotations aux prov.		-	5 119
Autres charges		1012	817
Charges d'exploitation		12 099	14 863
Résultat d'exploitation		5 556	(5 538)
Produits financiers			
De participation		4 241	5 841
Autres intérêts et produits assimilés		3 974	5 554
Reprises sur provisions et transfert de charges		63	74
Gains de change nets		31	21
Produits financiers		8 309	13 157
Charges financières			
Dotation aux amortissements et provisions		246	146
Intérêts et charges assimilées		14 996	9 099
Pertes de change nettes		298	6
Charges financières	2.4	15 540	9 251
Résultat financier	3.4	(7 230)	3 906
Résultat courant avant impôt		(1 675)	(1 632)

Compte de Résultat 31 Août 2011 (suite)

En K€		Notes	2010/2011	2009/2010
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion			116	340
Sur opérations en capital			20	51
Reprises sur provisions et transfe	erts de charges		19	I 870
	Produits exceptionnels		155	2 261
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion			120	571
Sur opérations en capital			18	46
Dotations aux amortissements e	et provisions		57	115
	Charges exceptionnelles		195	732
	Résultat exceptionnel	3.5	(40)	I 529
	Participation et Intéressement de	s salariés	133	-
	Impôts sur les bénéfices	3.6	3 323	6 376
	RESULTAT NET		(5 171)	(6 479)

ANNEXE AUX COMPTES DE BENETEAU S.A.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice ouvert le 1 er septembre 2010 et clos le 31 août 2011.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que lorsqu'ils ont une importance significative.

Faits caractéristiques de l'exercice

En date du 28 février 2011, Beneteau SA a procédé à une réduction de son capital par annulation d'actions propres pour un total de 4 357 360 actions d'une valeur total de 46 450 milliers d'euros. Suite à cette opération, le capital social s'élève à 8 279 milliers d'euros.

En date du 31 août 2011, Bénéteau SA a procédé à des abandons de créance en faveur de ses deux filiales, GBI Holding et BH, pour respectivement 4 775 milliers d'euros et 8 100 milliers d'euros.

Principes, règles, méthodes comptables et présentation des états

Les chiffres fournis dans la présente annexe sont en milliers d'euros sauf indication contraire.

Les comptes de l'exercice clos le 31 août 2011 ont été établis conformément aux principes et méthodes retenus par le Code de Commerce (Art. 123-12 à 123-23), le décret du 29 novembre 1983, ainsi que par le Plan Comptable Général (règlement CRC 99.03).

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

I - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

1.1 Mouvements des immobilisations, amortissements et provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé

• VALEURS BRUTES

En K€	Valeur brute des immos 31/08/2010	Variations par transfert de poste à poste	Acquisitions Créations Augmen. des actifs	Cessions Mises hors service Dimin. actifs	Valeur brute des immos 31/08/2011
Frais de recherche et développement	574	0	0	0	574
Concessions, brevets, licences et marques	778	0	0	0	778
Fonds commercial	0	0	0	0	0
Logiciels	1914	24	540	(1)	2 477
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations incorporelles	3 266	24	540	(1)	3 829
Terrains et aménagements	392	0	0	0	392
Constructions et aménagements	6 498	0	45	0	6 543
Matériels, installations techniques	515	33	0	0	548
Autres immobilisations corporelles	1 661	11	122	(89)	1 704
Immobilisations en cours	68	(68)	1 081	0	1 081
Avances et acomptes sur immobilisations	0	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations corporelles	9 134	(25)	I 247	(89)	10 267
Participations	94 353	0	4 000	0	98 353
Créances rattachées à des participations	19 458		50	(5 629)	13 879
Autres titres immobilisés	54 680	(46 450)	11 969	(8 977)	11 222
Prêts	3			(3)	1
Autres immobilisations financières	20			(5)	15
TOTAL Immobilisations financières	168 514	(46 451)	16 019	(14 614)	123 469
TOTAL GENERAL	180 914	(46 452)	17 806	(14 703)	137 566

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	Amort. au 01/09/2010	Augment. Dotations	Diminutions afférentes aux	Amort.
	01/07/2010	de l'exercice	éléments	au 31/08/2011
En K€			sortis et reprises	
TOTAL Immobilisations incorporelles	2 087	305	(1)	2 391
Terrains et aménagements	57	9	0	66
Constructions	2 47 I	348	0	2819
Matériels, installations techniques	301	61	0	362
Autres immobilisations corporelles	7	228	(71)	I 274
TOTAL Immobilisations corporelles	3 946	646	(71)	4 521
TOTAL AMORTISSEMENTS	6 033	951	(72)	6 912
Provision pour dépréciation actif				
Sur immobilisations financières	0	154		154
TOTAL PROVISIONS	0	154	0	154
TOTAL GENERAL	6 033	1 105	(72)	7 066

1.2 Immobilisations incorporelles

Elles s'élèvent au 31 août 2011 à 3 829 K€ contre 3 266 K€ au 31 août 2010.

Les différents éléments composant ce poste sont les suivants :

- des frais de recherche et développement amortis sur 3 ans (cf. note 1.3)
- une marque non amortie (cf. note 1.4)
- des logiciels amortis sur I an et 3 ans

1.3 Frais de recherche et développement

Au cours des exercices antérieurs, la société a engagé un projet de recherche et développement en matière de processus de conception, de développement et de fabrication de bateaux, totalement différent.

En raison de la nature même de ce projet, le groupe a décidé d'immobiliser les frais externes (honoraires essentiellement) et internes (main d'œuvre directement liée au projet) et de les porter à l'actif du bilan en frais de recherche et développement.

L'amortissement de ces frais de recherche et développement a débuté au moment de la mise en production et commercialisation des bateaux concernés : soit au l'er septembre 2004.

1.4 Concessions, brevets, licences et marques

La durée de consommation des avantages économiques attendus de la marque n'est pas déterminable. Elle n'a donc pas fait l'objet d'un amortissement.

Elle fera éventuellement l'objet d'une dépréciation si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable.

1.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production pour la partie produite par l'entreprise. Elles n'ont jamais fait l'objet de réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation économique sont calculés de facon linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

ragori in roam o or rorrottor ao la dar oo do vio prov	
- aménagements sur terrains	20 ans
- constructions d'exploitation	20 ans
- installations et agencements des constructions	10 à 20 ans
- matériel et outillage	3 à 10 ans
- installations et agencements du matériel	3 à 10 ans
- matériel de transport	3 à 5 ans
- matériel et mobilier de bureau	3 à 10 ans

La société pratique, dans la mesure du possible, des amortissements dégressifs considérés comme dérogatoires pour la fraction excédant l'amortissement économique. La provision ainsi constituée s'élève à 290 K€.

1.6 Immobilisations financières

Elles s'élèvent au 31 août 2011 à 123 469 K€ contre 168 514 K€ au 31 août 2010.

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée à due concurrence lorsque la valeur d'utilité de la société filiale est inférieure à la valeur historique :

- pour les filiales industrielles, la valeur d'utilité est définie comme étant l'actualisation des perspectives de résultats futurs de la société filiale.
- pour les filiales purement commerciales, la valeur d'utilité est appréciée au regard du montant de la quote-part détenue des capitaux propres, après application pour les filiales étrangères du taux de la devise au 31 août.

Le tableau des filiales et participations figure à la rubrique 4.3 de la présente annexe.

Le poste « Autres titres immobilisés » est composé essentiellement d'actions propres (mouvements détaillés sur note 4.6). Leur valeur au 31 août 2011, déterminée sur la base de la moyenne des cours de Bourse du mois d'août 2011, s'élève à 12 817 K€ pour une valeur nette au bilan de 11 041 K€.

1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances libellées en monnaie étrangère sont converties au cours de clôture.

La perte de change latente donne lieu à la constitution d'une provision pour charges à due concurrence.

A la clôture, le poste clients ne comprend aucune créance à plus d'un an et se décompose ainsi :

en K€	31/08/2011	31/08/2010
Comptes clients ordinaires	27	29
Comptes clients entreprises liées	2514	2 058
Effets à recevoir	-	-
Clients douteux	-	83
Provisions pour dépréciation		
des comptes clients	-	(69)
TOTAL	2 541	2 101

Les autres créances d'exploitation ne comportent pas de créances à plus d'un an et se décomposent comme suit :

en K€	31/08/2011	31/08/2010
Impôts et taxes	144	152
Autres créances	187	550
Autres créances entreprises liées *	94 698	71 216
Provision pour dépréciation		
des créances	(150)	(550)
TOTAL	94 879	71 368

* dont compte courant		
d'intégration fiscale	15 561	5 905

1.8 Valeurs Mobilières de Placement

Il s'agit d'actions propres réservées (cf. notes 4.4 et 4.5) pour un montant de 2 856 K€. Une provision pour risque a été constituée au titre du portefeuille d'attribution d'actions gratuites (cf note 2.2). La valeur d'inventaire des actions propres réservées est égale à 4 584 K€.

Les autres titres se composent de SICAV pour 52 845 K€, dont la valeur d'inventaire s'élève à 52 887K€ et de certificats de dépôts à moins de 5 mois pour 82 102 K€.

1.9 Comptes de régularisation et assimilés - Actif

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 469 K€ et sont composées en totalité de charges d'exploitation.

Au 31 août 2010, leur montant était de 398 K€.

Les produits à recevoir s'élèvent à 280 K€ et se décomposent en :

31/08/2011	31/08/2010
-	-
-	-
280	96
280	96
	- 280

2 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

2.1 Capital social

Il se compose de 82 789 840 actions de 0,10 €, entièrement libérées.

Les informations relatives aux actions propres et aux programmes d'attribution d'actions sont détaillées aux points 4.4, 4.5 et 4.6.

2.11 Capitaux propres

La variation des capitaux propres sur l'exercice est la suivante :

en K€	
Capitaux propres au 01/09/2010	288 244
Réduction de capital par annulation	
d'actions propres(*)	(46 450)
Amortissements dérogatoires (cf. note 1.5)	38
Distribution de dividendes	(9 783)
Résultat de l'exercice	(5 171)
Montant des capitaux propres au 31/08/2011	226 878

(*) réalisé le 28 février 2011

Le résultat net hors incidence des dispositions fiscales dérogatoires s'élève à (5 133) K€ au 31 août 2011.

Les dispositions fiscales entraînent pour notre société une créance future d'impôt d'un montant net de 13 K€, calculée au taux de 34,43 %.

2.2 Provisions pour risques et charges

	Mantantan	A	D::	Dissipation	Mantant
	Montant en	Augment.	Diminutions	Diminutions	Montant
	début	dotations	reprises de	reprises de	en fin
	d'exercice	de	provisions	provisions	d'exercice
En K€	01/09/2010	l'exercice	utilisées	non utilisées	31/08/2011
Provisions pour perte de change	-	21	-	-	21
Provisions pour risques	5 610	-	-	(5 610)	-
Autres provisions pour risques et charges	1012	-	(63)	=	949
TOTAL	6 622	21	(63)	(5 610)	970

Au 31 août 2011, Bénéteau SA a comptabilisé :

- une reprise de provision pour risque de 5 610 K€, représentant la meilleur estimation des risques encourus au travers de ses engagements contractuels.
- une reprise de provision pour charge relative aux actions propres réservées pour le plan d'attribution d'actions gratuites à hauteur de 63K€.
- une reprise de provision pour médailles du travail à hauteur de 0,2 K€, dont l'évaluation prend en compte les salariés présents dans l'entreprise à la date du calcul, leur ancienneté, le barème des gratifications en fonction de cette ancienneté, le taux de survie, la rotation et une actualisation financière.

2.3 Dettes

La répartition des dettes, selon leur échéance au 31 août 2011, est détaillée dans le tableau ci-dessous :

en K€	Montant total	Moins d'un an	De I à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
- à 2 ans maximum à l'origine	396	396	-	_
- à plus de 2 ans à l'origine	13 975	4 695	9 280	-
Emprunts et dettes financières divers	5 402	5 402	-	-
Dettes financières entreprises liées	111 920	111 920	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 279	1 279	-	-
Fournisseurs entreprises liées	542	542	-	-
Personnel et comptes rattachés	933	933	-	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	392	392	-	-
Etats et autres collectivités publiques				
- impôts sur les bénéfices	14 109	14 109	-	-
- taxes sur la valeur ajoutée	251	251	-	-
- autres impôts, taxes et assimilés	61	61	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations entreprises liées	-	-	-	-
Autres dettes	280	-	-	-
Autres dettes entreprises liées	-	-	-	
TOTAL	149 540	140 260	9 280	-

2.4 Charges à payer

Au 31 août 2011 les charges à payer s'élèvent à 1 997 K€ suivant détail ci-après :

	31/06/2011					
en K€	Exploitation	Financier	Exceptionnel			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	563	-	-			
Fournisseurs entreprises liées	84	-	-			
Dettes fiscales et sociales	4	-	-			
Emprunts et dettes financières diverses	-	235	-			
Autres dettes	1	-	-			
Autres dettes entreprises liées	-	-	-			
TOTAL	I 762	235	-			

3 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 Chiffre d'affaires

en K€	2010/2011	2009/2010
Ventes en France	11 005	7 657
Ventes à l'étranger	551	366
TOTAL	11 556	8 023

3.2 Reprises de provisions et transferts de charges d'exploitation

en K€	2010/2011	2009/2010
Reprise sur provisions		
pour risques et charges	6 080	36
Transferts de charges *	19	I 256
TOTAL	6 099	1 292

^{*} Il s'agit essentiellement de refacturations de frais aux filiales au 31 août 2010.

3.3 Charges de personnel

Les rémunérations versées aux organes d'administration et de direction s'élèvent à 653K€, contre 353 K€ l'exercice précédent.

L'effectif moyen est de 23 personnes, composé de 7 employés et 16 cadres.

3.4 Produits et charges financiers

Le résultat financier fait apparaître une perte nette de 7 230 K€ composée essentiellement de dividendes reçus des filiales pour un montant de 4 241 K€. Bénéteau SA a consenti des abandons de créance à deux de ses filiales, GBI Holding et BH, pour respectivement 4 775 K€ et 8 100 K€.

Le résultat financier concernant les entreprises liées et intégrant les éléments sus mentionnés, fait apparaître une charge nette de 7 057 K€.

31/08/2011

3.5 Produits et charges exceptionnels

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

en K€	2010/2011	2009/2010
Dotation / reprise amortissements		
dérogatoires	(38)	(105)
Plus ou moins value sur		
cession d'actif	2	5
Reprise de provision pour risque	-	1 860
Boni / Mali sur rachat		
d'actions propres	(4)	274
Dotation aux provisions		
pour risques et charges	-	-
Divers	-	(500)
Dons	-	(5)
TOTAL	(40)	I 529

3.6 Impôt et fiscalisation du résultat

Au 31 août 2011, la ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel est la suivante :

	Avant	Charge Nette	Après
En K€	impôt	ďimpôt	impôt
Résultat courant	(1 675)	(3 336)	(5011)
Résultat exceptionnel	(40)	13	(27)
TOTAL	(1715)	(3 323)	(5 038)

Bénéteau S.A. a opté pour le régime de l'intégration fiscale. La convention conclue à ce titre est conforme à la seconde conception autorisée : elle prévoit que l'économie d'impôt réalisée, liée aux déficits, soit prise en compte immédiatement dans le résultat de la société mère.

La charge d'impôt liée à l'intégration fiscale pour l'exercice 2010/2011 est de 3 286 K€.

4 - AUTRES INFORMATIONS

4.1 Note concernant les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées sont indiqués à chaque poste correspondant du bilan.

Les comptes de Bénéteau S.A. sont inclus, selon la méthode de l'intégration globale, dans les comptes de BERI 21 S.A.

4.2 Engagements donnés

Ils comprennent:

En K€	31/08/2011
Caution:	
- consortium pour construction	
d'une usine pour une filiale	800
- caution pour restitution d'acompte	
d'un client d'une filiale	1 890
- douane	51
Garanties:	
- engagement bancaire pour	
lignes de crédit filiales	55 447
Indemnités de départ à la retraite *	195
Ventes à terme en devise	14 305
TOTAL	72 688

^{*} Les engagements de la société à ce titre sont calculés selon la méthode adoptée dans le groupe tenant compte de l'ensemble des salariés, des dispositions conventionnelles, du taux de survie, de l'évolution des salaires, de la rotation, du rendement financier et des charges sociales. La méthode utilisée est celle des unités de crédit projetées.

Les cautions et garanties données ne concernent pas les dirigeants, les filiales, les participations et les autres entreprises liées.

4.3 Tableau des filiales et participations

Société	Capital	Capitaux propres hors résultat du demier exercice	Quote part de capital détenue en %		Compta. s détenus	Prêts et avances consentis par la sté et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	C.A. hors taxes du demier exercice écoulé	Bénéfice ou perte (-) du demier exercice clos	Dividende encaissés par la société au cours de l'exercice
en milliers d'euros				Brute	Nette					
FILIALES (50% au moins)										
CNB	3 488	17 756	100,0	5 209	5 209	20 584	-	136 794	3 235	821
SPBI	50 903	215 986	100,0	40 341	40 341	-	-	629 912	34 722	-
ВН	5 000	2417	100,0	5 000	5 000	6 606	-	19 993	164	-
IRM	11 038	23 030	100,0	38 903	38 903	21 875	-	138 493	9 194	2 170
O'Hara	3 900	15 874	100,0	4 03 1	4 03 1	2 378	-	73 183	2 209	1 251
Sci Nautilus	450	(1 037)	100,0	1 794	1 794	3 353	-	227	(274)	-
GBI Holding	108	110	100,0	108	108	26 566	-	-	8	-
PARTICIPATIONS (10 à 50	0%)									
SGB Finance (1)	6 054	45 412	49	2 967	2 967	-	-	-	(3 658)	-

⁽¹⁾ Clôture des comptes:31/12

4.4 Options d'achat d'actions

Conformément aux autorisations données par les actionnaires en Assemblée Générale, les organes compétents de la société ont décidé d'attribuer, en tenant compte de la division par 5 du nominal :

- le 3 octobre 2001, 450 000 actions à 91 bénéficiaires, au prix d'exercice de 5,96 € l'action.
- le 13 février 2003, 450 000 actions à 99 bénéficiaires, au prix d'exercice de 6,46 € l'action.
- le 30 août 2006, 72 500 actions à 35 bénéficiaires, au prix d'exercice de 12,56 € l'action.

Les premières levées d'options ont eu lieu au cours de l'exercice 2005/2006 pour 220 250 achats d'actions.

Au cours de l'exercice 2006/2007, 171 425 options d'achats d'actions ont été exercées.

Au cours de l'exercice 2007/2008, 108 513 options d'achats d'actions ont été exercées.

Au cours de l'exercice 2008/2009, 6 000 options d'achats d'actions ont été exercées.

Au cours de l'exercice 2009/2010, 32 664 options d'achats d'actions ont été exercées.

Au cours de l'exercice 2010/2011, 88 342 options d'achats d'actions ont été exercées.

Les bénéficiaires sont des dirigeants ou salariés des sociétés du groupe Bénéteau.

4.5. Actions gratuites

Conformément aux autorisations données par les actionnaires en Assemblée Générale, les organes compétents de la société ont décidé d'attribuer, en tenant compte de la division par 5 du nominal :

- le 30 août 2005, 42 500 actions gratuites.
- le 30 août 2006, 57 500 actions gratuites.
- le 29 août 2007, 148 440 actions gratuites dont 110 000 dont l'attribution a été abandonnée sur l'exercice 2008/2009.
- le 3 septembre 2008, 56 000 actions gratuites composées notamment de 6 000 actions dont l'attribution a été abandonnée sur l'exercice 2009/2010 (cf point 4.6.) et de 30 000 actions pour lesquelles la date d'attribution a été repousser d'un an.

Les bénéficiaires sont des dirigeants ou salariés des sociétés du groupe Bénéteau.

Les premières attributions définitives ont été effectuées au cours de l'exercice 2006/2007 pour 42 500 actions.

Au cours de l'exercice 2007/2008, 57 500 actions ont été attribuées.

Au cours de l'exercice 2010/2011, 21 250 actions ont été attribuées.

4.6 Actions propres

La valeur des actions propres au 31 août 2011 déterminée sur la base de la moyenne des cours de bourse d'août 2011 s'élève à 12.817 K€ sur une valeur nette au bilan de 11.041 K€.

En K€	Nombre	Valorisation Brute
Actions au 31/08/2010	5 249 338	54 654
Acquisitions de l'exercice	885 742	11 968
Cessions de l'exercice	(624 366)	(8 977)
Transfert (*)	(4 357 360)	(46 450)
Actions au 31/08/2011	1 153 354	11 195

(*) réduction du capital par annulation d'actions propres réalisée le 28 février 2011

Cours moyen d'achat de l'exercice : 13,51 €
Cours moyen de vente de l'exercice : 14,58€
Cours de bourse au 31 août 2011 : 11,69 €

Moyenne des cours de bourse d'août 2011 : 11,113 €

5- TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En K€	2010/2011	2009/2010
Opérations d'exploitation		
Résultat net de l'exercice	(5 171)	(6 479)
Elimination des charges et produits sans incidence		
sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation	(4511)	2 575
Amortissements et provisions	(4 509)	2 580
Plus ou moins values de cession	(2)	(5)
Marge brute d'autofinancement	(9 682)	(3 904)
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(23 378)	16 685
Créances	(23 972)	5 145
Dettes	1017	11 540
Total I - Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	(33 060)	12 781
Opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(17 806)	(4 362)
Cessions d'immobilisation	14 633	13 761
Dettes sur immobilisations	-	(12)
Total 2 - Flux de trésorerie affecté aux opérations d'investissement	(3 173)	9 387
Opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires	(9 783)	
Encaissements provenant de dettes financières	15 470	73 604
Remboursements de dettes financières	(6 248)	(5 134)
Variation de périmètre	-	-
	(120)	40.471
Total 3 - Flux de trésorerie affecté aux opérations de financement	(138)	68 47 1
VARIATION DETRESORERIE (1+2+3)	(24 271)	90 638
VARIATION DE L'RESORERIE (1+2+3)	(36 371)	70 636
Trésorerie à l'ouverture	180 822	90 184
resorere a rouver ture	100 022	70 104
Trésorerie à la clôture	144 451	180 822
Dont : Actions propres	2 856	3 452
Autres valeurs mobilières	134 876	177 334
Disponibilités	7 115	184
Comptes bancaires créditeurs	(396)	(148)
Comptes baneares d'editeurs	(370)	(110)

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à *l'exercice clos le 31 août 2011*, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bénéteau S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La note 1.6 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables retenues par votre société pour apprécier la valeur d'inventaire des immobilisations financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les Commissaires aux Comptes La Roche sur Yon et Rennes, le 22 décembre 2011

ATLANTIQUE REVISION CONSEIL – A.R.C.

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Vincent BROYE Associé

Sébastien CAILLAUD Associé

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 août 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Avec la société GBI Holding S.R.L.

Personne concernée : Monsieur Dieter GUST

Suivant les autorisations de votre Conseil de Surveillance en date du 6 janvier 2011, du 20 avril 2011 et du 31 août 2011, votre société a consenti à la société GBI Holding, un abandon de créance à hauteur de la situation nette négative estimée, avant constatation de l'abandon, soit un montant total de 4 775 000 €.

Avec la société SAS BH

Personnes concernées : Madame Annette ROUX, Monsieur Bruno CATHELINAIS, Monsieur Yves LYON-CAEN et Monsieur Aymeric DUTHOIT.

Suivant l'autorisation de votre Conseil de Surveillance en date du 31 août 2011, votre société a consenti à la société SAS BH, un abandon de créance à hauteur de 8 100 000 €.

Avec les sociétés filiales du groupe notamment SPBI, CNB et BIO HABITAT

Personnes concernées : Madame Annette ROUX, Monsieur Bruno CATHELINAIS, Monsieur Yves LYON-CAEN, Monsieur Dieter GUST, Monsieur Aymeric DUTHOIT, Monsieur Yvon BENETEAU, Monsieur Luc DUPE et Monsieur Jean-Louis CAUSSIN.

Suivant l'autorisation de votre Conseil de Surveillance en date du 31 août 2011, votre société a mis en place une convention de gestion centralisée de change. Cette convention prévoit que votre société procède aux couvertures globales de change, assume le risque de change et conserve le résultat des opérations de couverture de change. En contrepartie, cette prestation ne donne lieu à aucune rémunération complémentaire spécifique.

Le montant comptabilisé au titre de la couverture de change de vos filiales représente une charge nette de 278 342 €.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec les membres du Directoire et du Conseil de surveillance :

Madame Annette ROUX, Monsieur Bruno CATHELINAIS, Madame Maryse DUPE et Monsieur Luc DUPE, Madame Elisabeth BENETEAU et Monsieur Yvon BENETEAU.

Des intérêts ont été calculés sur leurs avances en comptes courants dans les limites autorisées pour être admis dans les charges fiscalement déductibles.

lls se sont élevés globalement à 142 461 €.

Les Commissaires aux comptes
La Roche sur Yon et Rennes, le 22 décembre 2011

ATLANTIQUE REVISION CONSEIL - A.R.C.

KPMG Audit Département de KPMG S.A.

Sébastien CAILLAUD Associé Vincent BROYE Associé

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES OPERATIONS SUR LE CAPITAL PREVUES AUX RESOLUTIONS 7, 8 ET 10 DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27 JANVIER 2012

Assemblée générale extraordinaire du 27 janvier 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution des missions prévues par le Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les opérations sur lesquelles vous êtes appelés à vous prononcer:

Attribution d'options d'achat d'actions en faveur des dirigeants, des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux (résolution n° 7)

En exécution de la mission prévue par les articles L.225-177 et R.225-144 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur l'autorisation d'attribution d'options d'achat d'actions au bénéfice des dirigeants, des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la société Bénéteau et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre directoire vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une période de 38 mois à attribuer des options d'achat d'actions.

Il appartient à votre directoire d'établir un rapport sur les motifs de l'ouverture des options d'achat d'actions ainsi que sur les modalités proposées pour la fixation du prix d'achat. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix d'achat des actions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités proposées pour la fixation du prix d'achat sont précisées dans le rapport de votre directoire, qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix d'achat des actions.

Attribution d'actions ordinaires gratuites existantes ou à émettre de votre société en faveur des dirigeant, des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux (résolution n° 8)

En exécution de la mission prévue par l'article L.225-197-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des dirigeants, des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la société Bénéteau et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer:

Votre directoire vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une période de 38 mois à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre.

Il appartient au directoire d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du directoire s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du directoire portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution gratuite d'actions.

Réduction du capital social par annulation d'actions achetées (résolution n° 10)

En exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209, al. 7 du Code de commerce, en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre directoire vous propose de lui déléguer, pour une période de 3 ans, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10 % de son capital, de ses propres actions, dans les conditions prévues à l'article L.225-209 du Code de commerce. Cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre assemblée générale et serait donnée pour une période de 18 mois.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Les Commissaires aux Comptes
La Roche sur Yon et Rennes, le 22 décembre 2011

ATLANTIQUE REVISION CONSEIL - A.R.C.

KPMG Audit Département de KPMG S.A.

Sébastien CAILLAUD Associé Vincent BROYE Associé

PROJET DES RÉSOLUTIONS

Première résolution ordinaire

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux, l'Assemblée Générale déclare approuver les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 août 2011, tels qu'ils lui sont présentés et qui font apparaître une perte de 5 171 014,29 €.

Cette approbation comporte celle des dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts réintégrées au résultat fiscal de l'exercice pour un montant de 14 897 €.

Deuxième résolution ordinaire

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, l'Assemblée Générale déclare approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 août 2011, tels qu'ils lui sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net de 46 990 K€ (dont part du groupe : 46 986 K€).

Troisième résolution ordinaire

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-86 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale approuve sans réserve les conventions qui y sont relatées.

Quatrième résolution ordinaire

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Directoire, décide d'affecter le résultat net de l'exercice clos le 31 août 2011 d'un montant de − 5 171 014,29 €, diminué de + 674 451,12 € de «Report à nouveau positif» antérieur, de la manière suivante :

- Autres réserves

- 4 496 563,17 €

et de prélever 14 902 171,20 € sur les Autres réserves également pour :

- Dividendes

14 902 171,20 €

Le poste Autres Réserves est ainsi porté de 194 083 723,66 € à 174 684 989,29 €.

La part de bénéfice correspondant aux dividendes non versés à raison des actions propres détenues par la société lors de la mise

en paiement sera affectée au compte « Report à nouveau ».

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Directoire pour procéder à la mise en paiement le vendredi 3 février 2012 d'un dividende de 0,18 € pour chacune des 82 789 840 actions de 0.10 € nominal.

Pour les personnes physiques domiciliées en France, le dividende est imposable à l'impôt sur le revenu au barème progressif et est éligible à l'abattement de 40% prévu par l'article 158-3-2° du Code général des impôts, sauf option, avant la mise en paiement du dividende, pour le prélèvement forfaitaire libératoire prévu à l'article 117 quater nouveau du Code général des impôts. Dans tous les cas, le dividende sera versé sous déduction des prélèvements sociaux.

Il est rappelé, conformément aux dispositions légales, que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices se sont élevés aux sommes suivantes :

	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Nominal de l'action	0,10€	0,10€	0,10€
Nombre d'actions	87 147 200	87 147 200	87 47 200
Dividende net	0,43 €	-	0,12€

Cinquième résolution ordinaire

L'Assemblée Générale décide d'attribuer au Conseil de Surveillance, à titre de jetons de présence pour l'exercice actuellement en cours, une somme de 200 000 € que le Conseil répartira comme il l'entend

Sixième résolution ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Directoire, pour une durée de 18 mois, à faire acheter par la société ses propres actions, dans la limite de 10 % du capital social, en vue de, par ordre de priorité :

- l'animation du marché des actions par un prestataire de services d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI,
- l'attribution aux salariés ou mandataires sociaux de la société ou de son groupe, sous forme d'options d'achat d'actions et / ou d'actions gratuites, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte des 7ème et 8ème résolutions autorisant cette attribution.
- la cession d'actions aux salariés de la société ou de son groupe, dans le cadre d'un ou plusieurs plans d'épargne entreprise créés dans les sociétés du groupe, sous réserve de l'adoption par

l'Assemblée Générale Mixte de la 9^{ème} résolution autorisant cette cession,

- la conservation et remise des actions en paiement ou en échange, dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe dans le cadre de la réglementation boursière,
- l'annulation d'actions en vue d'optimiser le résultat par action et d'optimiser la rentabilité des fonds propres, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte de la 10ème résolution autorisant cette annulation.

Le prix maximum d'achat des actions est fixé à : 20 €

Le montant maximum des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'achat d'actions sera de 130 millions d'euros.

Cette décision annule et remplace la précédente autorisation.

En cas d'ajustement de la valeur du nominal de l'action, les valeurs sus-indiquées seront ajustées dans les mêmes proportions.

Septième résolution extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, autorise le Directoire à consentir, en une ou plusieurs fois, aux conditions qu'il déterminera, au bénéfice des dirigeants, mandataires sociaux ou des membres du personnel, ou de certains d'entre eux, de la société BENETEAU S.A. et des autres entités de son groupe, des options d'achat d'actions de la société, dans les limites du nombre maximal d'actions provenant du plan de rachat d'actions de la société.

Le prix d'achat ne pourra être inférieur à 80 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la société dans le cadre de son programme de rachat d'actions.

Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois à compter de ce jour. Les options pourront être exercées entre le 4ème et le 10ème anniversaire de la date de leur attribution.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au Directoire à l'effet de remplir toutes formalités ou diligence permettant la mise en place et la réalisation du plan d'options d'achat d'actions, dans les conditions ci-dessus et dans les limites autorisées par les textes en vigueur.

Cette décision annule et remplace la précédente autorisation.

Huitième résolution extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Directoire à attribuer, en une ou plusieurs fois, aux conditions qu'il déterminera, au bénéfice des dirigeants, mandataires sociaux ou des membres du personnel, ou de certains d'entre eux, de la société BENETEAU S.A. et des autres entités de son groupe, des actions gratuites de la société, existantes (détenues en portefeuille ou à acquérir) ou à émettre, dans les limites du nombre maximal d'actions provenant du plan de rachat d'actions de la société.

Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois à compter de ce jour.

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires est définitive au terme d'une période d'acquisition de 2 ans à compter de leur attribution. Les bénéficiaires devront conserver ces actions pendant 2 ans à compter de leur attribution définitive.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au Directoire à l'effet de remplir toutes formalités ou diligence permettant la mise en place et la réalisation de cette attribution d'actions gratuites, dans les conditions ci-dessus et dans les limites autorisées par les textes en vigueur.

Cette décision annule et remplace la précédente autorisation.

Neuvième résolution extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, autorise le Directoire à céder des actions, en une ou plusieurs fois, aux conditions qu'il déterminera, aux salariés de la société ou de son groupe, dans le cadre d'un ou plusieurs plans d'épargne entreprise créés dans les sociétés du groupe, dans les limites du nombre maximal d'actions provenant du plan de rachat d'actions de la société, et ce pour une durée de 3 ans.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au Directoire à l'effet de remplir toutes formalités ou diligence permettant la mise en place et la réalisation de la cession d'actions à un ou plusieurs plans d'épargne entreprise, dans les conditions ci-dessus et dans les limites autorisées par les textes en vigueur.

Cette décision annule et remplace la précédente autorisation.

Dixième résolution extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, autorise le Directoire à réduire le capital social par annulation des actions achetées en application de la 6ème résolution, dans les limites légales et ce pour une durée de 3 ans. L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au Directoire à l'effet de remplir toutes formalités ou diligence permettant la mise en place et la réalisation de la réduction du capital social et de modifier en conséquence les statuts.

Cette décision annule et remplace la précédente autorisation.

Onzième résolution

Tous pouvoirs sont conférés au porteur de copies ou d'extraits des présentes pour effectuer toutes formalités et faire valoir ce que de droit.

Descriptif du Programme de rachat d'actions propres à autoriser par l'Assemblée Générale Mixte du 27 Janvier 2012

En application des dispositions des articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, homologués par arrêté du 30 décembre 2005, le présent descriptif a pour objet de détailler les objectifs et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société, soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 27 Janvier 2012.

Le présent descriptif est mis à la disposition du public sur le site internet de la société (www.beneteaugroup.com) ainsi que sur celui de l'Autorité des Marchés Financiers. Une copie peut être obtenue sans frais par courrier au siège social indiqué ci-dessus.

Nombre de titres et part du capital détenus par la société, répartition par objectifs

Au 30 Novembre 2011, la société détenait un total de 1 789 508 actions, représentant 2, l 6% du capital social, réparties par objectifs de la façon suivante :

- contrat de liquidité conclu avec un PSI agissant de manière indépendante : 137 500 actions
- attribution aux salariés ou mandataires sociaux sous forme d'options d'achat d'actions : 286 740 actions
- attribution gratuite aux salariés ou mandataires sociaux : I 338 000 actions
- conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe : 27 268 actions

Objectifs du programme de rachat

Les objectifs de ce programme sont les suivants, par ordre de priorité décroissant :

- l'animation du marché des actions par un prestataire de services d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI,
- l'attribution aux salariés ou mandataires sociaux de la société ou de son groupe, sous forme d'options d'achat d'actions et / ou d'actions gratuites, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte des résolutions correspondantes,
- la cession d'actions aux salariés de la société ou de son groupe, dans le cadre d'un ou plusieurs plans d'épargne entreprise créés dans les sociétés du groupe, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte de la résolution correspondante,

- la conservation et remise des actions en paiement ou en échange, dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe dans le cadre de la réglementation boursière,
- l'annulation d'actions en vue d'optimiser le résultat par action et d'optimiser la rentabilité des fonds propres, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte de la résolution correspondante.

Les actions affectées à des objectifs non réalisés où liés à un changement de stratégie au cours du programme de rachat, sont susceptibles d'être cédées dans le cadre d'un mandat de cession conclu avec un PSI agissant de manière indépendante, où d'être réaffectées à l'annulation dans le cadre des textes réglementaires.

Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristique des titres que la société se propose d'acquérir, prix maximal d'achat

Ce programme portera, comme le précédent, sur un maximum de 10 % du capital social.

Les titres sont des actions BENETEAU, ordinaires et toutes de même catégorie, cotées au compartiment A d'Eurolist sur Euronext Paris (code ISIN FR000003516).

Sur la base du nombre total d'actions composant le capital social à ce jour, soit 82 789 840 actions, le nombre maximum d'actions qui pourraient être détenues par la société en application de ce programme serait donc de 8 278 984 actions.

Compte tenu des 1 789 508 actions déjà détenues, la société s'engage à ne pas acquérir plus de 6 489 476 actions.

Le prix maximum d'achat est fixé à 20 €.

Sur cette base, l'investissement maximal théorique est donc de 130 M€.

Durée du programme de rachat

Ce programme aura une durée de 18 mois à compter de l'Assemblée Générale Mixte du 27 Janvier 2012, soit jusqu'au 27 luillet 2013.

Opérations effectuées par voie d'acquisition, de cession ou de transfert dans le cadre du précédent programme jusqu'à la date de publication du présent descriptif

Détail dans tableau de déclaration synthétique joint.

TABLEAU DE DECLARATION SYNTHETIQUE

Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres du le décembre 2010 au 30 Novembre 2011

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte : 2,16 % Nombre d'actions annulées au cours des 24 demiers mois : 4 357 360

Nombre de titres détenus en portefeuille : I 789 508 actions

Valeur comptable du portefeuille : 16 526 680 €

Valeur de marché du portefeuille : 15 039 025 € (valorisé à 8,404 € : cours du 30/11/2011)

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme	
	Achats	Ventes et Transferts	Positions couvertes à l'achat	Positions ouvertes à la vente
Nombre de Titres	I 088 927	457 427 et 138 708	Options d'achat achetées – Achats à terme	Options d'achat vendues - Ventes à terme
Echéance maximale moyenne			-	-
Cours moyen de la transaction	12,581 €	14,998 €		
Prix d'exercice moyen		6,143 €	-	-
Montants	13 699 533 €	6 860 590 € et 852 074 €		

Attestation du Rapport Financier Annuel 2010-2011

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Yves LYON-CAEN Président du Conseil de Surveillance Bruno CATHELINAIS Président du Directoire

Notes	